

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2219 - 11 février 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Le mouvement de révolte
contre Moubarak**



**Pour avoir le droit
au pain et à la liberté,
les exploités devront
l'imposer eux-mêmes**



p 3, 8 et 9

SOMMAIRE

Leur société

- p 4 ■ Les voyages de MAM
- Martine Aubry en Afrique
- Hollande et l'ISF
- La violence à l'hôpital
- p 5 ■ La réforme de la loi de bioéthique
- Le financement de la dépendance
- Le déremboursement des radiographies
- Contre la liquidation de la médecine du travail
- p 6 ■ Education nationale : contre les suppressions de postes
- L'apprentissage des langues à l'école
- Martinique : la mort d'Edouard Glissant
- p 7 ■ Le recul des salaires
- Le prix du gazole s'envole
- Le luxe se vend bien
- EHESP de Rennes

Dans le monde

- p 8/9 ■ Egypte : le mouvement à un tournant ? les Frères musulmans à la table de négociation
- p 10 ■ Tunisie : tentatives de reprise en main
- Les ventes d'armes à l'Egypte
- La contestation au Yémen
- p 16 ■ Haïti : le retour de Duvallier
- Corée du Sud : des militants menacés

Dans les entreprises

- p 11 ■ Port de Marseille - Fos : la grève continue
- Reims-Aérospatiale
- Cézus-Chimie - Jarrige (Isère)
- p 12 ■ Sécurité sociale : la journée de grève nationale
- Carsat Aquitaine - Bordeaux
- L'Oréal
- p 13 ■ Signalisation et Sécurité - Tours
- Guy Noël Production - Ambérieu-en-Bugey (Ain)
- Stéphane Kélian - Bourg-de-Péage (Drôme)
- p 14 ■ Toyota - Onnaing (Nord)
- Tati - Noyelles-Godault (Pas-de-Calais)
- Alombard - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Loiret)
- Mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais
- p 15 ■ Hôpital Hôtel-Dieu de Paris
- Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon
- Maison de retraite La Cerisaie - Amilly-Montargis

Les 140 ans de la Commune (Communiqué)

Il y aura 140 ans cette année, en 1871, les travailleurs de Paris prenaient en main la gestion de la ville. Le gouvernement ouvrier de la Commune s'installait, avec des élus révocables à tout moment.

Cette première tentative de pouvoir ouvrier dura un peu plus de deux mois et fut durement réprimée par les troupes au service des possédants. Mais elle montrait la capacité de la classe ouvrière à prendre en main la société en se passant des exploités et allait être une inspiration pour les luttes ouvrières qui allaient suivre.

L'association des Amis de la Commune de Paris entend commémorer cet événement à travers plusieurs

manifestations, spectacles, expositions, conférences et des initiatives dans plusieurs villes et sur des lieux de travail.

Première étape : un grand spectacle aura lieu le 18 mars 2011, jour de l'insurrection parisienne, sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Paris, qui illustrera différents aspects mais aussi l'actualité de cette grande date de l'histoire ouvrière, en rappelant les mesures prises par les Communards : séparation de l'Église et de l'État, suspension du paiement des loyers, égalité des salaires entre hommes et femmes, etc.

Pour en savoir plus : www.commune1871.org
amis@commune1871.org

DANS LES MÉDIAS

Sur I-Télé, jeudi 17 février à 21 heures
Nathalie ARTHAUD, invitée de l'émission « Élysée 2012 »

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



Besançon

Samedi 5 février
à partir de 16 heures
Salle de la Malcombe

Metz

Dimanche 20 février
à partir de 11 h 30
CALP

(Centre d'activités
et de loisirs)
de Metz-Plantières

Montbéliard

Samedi 5 mars
à partir de 15 heures
Halle polyvalente
La Roselière

Saint-Nazaire

Samedi 19 mars
à partir de 16 heures
Salle Jacques-Brel (Petit-Maroc)

Saint-Denis

Samedi 12 mars
À partir de 16 heures
Salle de la Légion d'honneur,
Métro Saint-Denis-Basilique

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 7 février



Égypte

Pour avoir le droit au pain et à la liberté, les masses exploitées doivent l'imposer elles-mêmes

Pendant que les manifestations continuent en Égypte, les milieux dirigeants de ce pays et l'armée, en collaboration avec les États-Unis, viennent de donner un avant-goût de ce qu'ils appellent la « transition démocratique ». Des tractations ont été

publiquement engagées entre le pouvoir représenté par le vice-président, chef des services de renseignement et bras droit de Moubarak, et l'opposition, dont les Frères musulmans, une organisation réactionnaire qui utilise la religion.

Le dictateur Moubarak, dont les manifestants réclament le départ, occupe toujours le palais présidentiel, même s'il a été mis sur la touche sous la pression des États-Unis. Oh, non pas par souci démocratique : faut-il rappeler que, si Moubarak a pu régner en dictateur pendant trente ans, c'est avec le soutien de toutes les grandes puissances ? Mais les dictateurs ne servent aux possédants de l'intérieur et de l'extérieur que tant qu'ils parviennent à tenir leurs peuples. Le mouvement de contestation qui dure montre que Moubarak n'est plus en situation de jouer son rôle. Les États-Unis ont, du coup, pris leurs distances et s'efforcent de mettre en place une autre équipe, qui soit capable de calmer la colère et de rétablir l'ordre.

Même si la poursuite des manifestations amène les États-Unis à faire partir Moubarak, si le changement se limite à mettre à sa place son bras droit pour préparer de nouvelles élections prévues dans six mois, c'est que son clan reste au gouvernail et saura truquer les élections. Les principaux gagnants des affrontements seront les Frères musulmans qui, après avoir obtenu leur légalisation de fait, seront associés au pouvoir et, donc, au maintien de l'ordre.

Les États-Unis, qui dénoncent le fondamentalisme religieux comme leur principal adversaire, se feront alors une raison de collaborer. Il n'y a rien d'étonnant à cela : ils se sont bien souvent appuyés dans le passé sur ces forces réactionnaires quand ils voulaient s'opposer à des forces politiques qui menaçaient certains de leurs intérêts. Dans le cas de l'Égypte par exemple, ils les ont soutenues en sous-main pendant longtemps, pour contrer certains aspects du nationalisme arabe de Nasser.

Alors, si on peut se réjouir que le mouvement de contestation ait fait chuter le dictateur Ben Ali en Tun-

sie, qu'il fasse chanceler Moubarak et que la contagion se propage à d'autres pays arabes comme la Jordanie ou le Yémen, les travailleurs conscients ont des leçons à tirer de ce qui se passe dans ces pays.

La première leçon est que les peuples représentent une force considérable et que le pire des dictateurs peut être renversé, lorsque la crainte suscitée par la terreur cède la place à la volonté d'agir. Mais une autre leçon, aussi importante, est que, le dictateur tombé, l'impérialisme comme la bourgeoisie locale sont déjà à l'œuvre pour trouver la solution politique qui leur permette de préserver l'essentiel : l'exploitation et l'oppression.

La transition démocratique, prônée aujourd'hui par l'Occident et par la bourgeoisie nationale, n'a nullement pour objectif de toucher à la grande misère des classes exploitées, au chômage, aux salaires qui atteignent à peine le quart de ceux pratiqués en Turquie où, pourtant, ils sont déjà très bas. Elle n'a pas pour objectif de toucher aux inégalités criantes, à ces riches locaux qui, comme en Tunisie, ont leurs jets privés et peuvent se payer la complicité d'une ministre française. Au contraire. Elle a pour but de jeter par-dessus bord quelques dirigeants pour que rien ne change, ni pour les exploités, ni pour les classes exploitées.

Oui, l'Égypte est loin, mais la leçon vaut aussi pour nous, en France, où la démocratie parlementaire consiste à nous permettre d'élire à la présidentielle celle ou celui qui défendra pour les cinq ans à venir les banquiers, le grand patronat, la bourgeoisie, contre les classes exploitées.

C'est l'armée, principal pilier de la dictature depuis cinquante ans, peinturlurée à la faveur des événements en « défenseur de la démocratie », qui est chargée de contrôler la « transition démocratique ». Même la police, pourtant haïe, restera la même que sous la dictature, aucun dirigeant politique n'en réclame la dissolution. C'est dire que ladite « transition » n'apportera aux classes exploitées ni le pain, ni même les libertés démocratiques. Les exploités n'obtiendront l'un et l'autre que lorsqu'ils les imposeront eux-mêmes en se donnant les moyens pour cela : une politique représentant leurs intérêts de classe et les organisations déterminées à la faire prévaloir.

Arlette LAGUILLER

Voir nos articles pages 8, 9 et 10

Magistrats et policiers se rebiffent

Nicolas Sarkozy n'en finit plus de faire de la surenchère sécuritaire sur les faits divers les plus horribles. Cette fois-ci, à propos de l'affaire de Laëtitia, assassinée dans la région nantaise, il a dénoncé des « dysfonctionnements graves côté justice et côté police » et promis des sanctions contre « ceux qui ont couvert ou laissé faire cette faute ».

On ne sait pas bien si ses propos ont plu à son public, comme c'était le but, mais

ils ont en tout cas déplu aux magistrats et aux policiers. Les magistrats de Nantes se sont mis en grève le 3 février, ils n'assurent plus que les audiences urgentes. L'Union syndicale des magistrats (USM) a appelé à étendre ce mouvement à toute la France et à manifester le jeudi 10 février. Deux syndicats de policiers ont exprimé leur solidarité avec les magistrats.

Les magistrats s'élèvent contre le fait que la justice

manque de moyens financiers, donc de locaux et de personnel pour assurer les tâches dont ils ont la responsabilité. Même dans ce domaine, les gouvernements successifs n'ont jamais cessé de faire des économies. Le résultat, c'est qu'une partie de leurs lois ne peuvent plus avoir de suite. Pourtant ce n'est pas ce dysfonctionnement-là que Nicolas Sarkozy dénonce, mais de prétendues fautes individuelles. On comprend la colère des

magistrats et des policiers, dont la majorité n'est pas de gauche, ni même dans une quelconque opposition. Le président leur reproche les conséquences d'une politique d'économies qu'il orchestre lui-même.

Le gouvernement supprime actuellement des fonctionnaires dans tous les secteurs. Les protestations des CRS récemment, la grève des magistrats maintenant montrent qu'il n'épargne même pas ceux qui lui servent

à maintenir l'ordre social. Cela ne suffira malheureusement sans doute pas à remettre en cause cet ordre.

Mais cela permet sans doute à ces magistrats et à ces policiers de mieux connaître les raisons des protestations des femmes et des hommes des milieux populaires.

Jean POLLUS

• MAM, Fillon, et leurs détracteurs

Bonnet blanc et blanc bonnet

Pôvre MAM ! Michèle Alliot-Marie, accessoirement ministre des Affaires étrangères, dévoile peu à peu la vérité sur ses vacances, puis s'excuse et promet qu'on ne l'y reprendra plus. Avec son compagnon Patrick Ollier, ministre également, elle a pris deux fois le jet privé d'un « ami » tunisien, qui était proche également du dictateur Ben Ali. Sa seule consolation est que maintenant elle n'est plus seule. On a appris le 8 février que le Premier ministre Fillon, lors de ses vacances en Égypte, a utilisé un avion mis à sa disposition par Moubarak.

Il n'y a pourtant rien de nouveau sous le soleil : des « amis » en Tunisie par exemple, les politiciens et la bourgeoisie française en ont eu depuis longtemps, à commencer par celui qu'ils viennent de lâcher, le président Ben Ali. Et la gauche, en particulier le PS, est bien mal placée pour faire des reproches à MAM, car elle aussi, quand elle était au pouvoir, a soutenu, armé et financé le régime du dictateur, pour le plus grand bénéfice de la bourgeoisie française. Ces hommes de gouvernement « de gauche » ont profité personnellement de quelques largesses eux aussi.

C'est une vieille histoire. En 1995, le président Chirac, lors d'une visite en Tunisie, félicitait chaleureusement Ben Ali pour avoir engagé son pays sur « la voie de la

modernisation, de la démocratie et de la paix sociale ». Il ne faisait que suivre les traces de son prédécesseur, le « socialiste » Mitterrand, qui deux ans après la prise du pouvoir par Ben Ali en 1987 était reçu en grande pompe à Tunis et saluait « l'hospitalité tunisienne ». Moyennant quoi, sans interruption, la bourgeoisie française, premier investisseur étranger en Tunisie, premier client et principal créancier, y a fait son beurre.

Le PS et ses partenaires rompent des lances contre Michèle Alliot-Marie et maintenant Fillon. Ils le méritent certainement... comme le mériteraient tous ceux qui se sont compromis dans cette même politique, y compris au PS. Mais visiblement, il est plus commode aussi de viser cette cible que de s'en prendre à la politique patronale du gouvernement. Car s'ils revenaient au pouvoir, les dirigeants du PS, et ils le savent, mèneraient la même politique sur beaucoup de questions importantes comme lorsqu'ils étaient « aux affaires ». Ce n'est pas si vieux, qu'il s'agisse des « affaires » étrangères de la bourgeoisie ou de ses « affaires » intérieures.

Ces escarmouches bruyantes répètent un mauvais feuilleton déjà vu, dont ils espèrent qu'il leur évitera de s'engager sur quoi que ce soit.

Pierre MERLET

• Martine Aubry en Afrique

Les aveux les moins doux

À Dakar, depuis le 6 février, à l'occasion de la grand-messe de ce qui s'appelle « Forum social », chefs d'État ou ex-chefs d'État, hommes politiques de toutes tendances se mêlent, et se mettent en valeur afin de se donner des allures d'humanistes ouverts au monde.

Après tout, causer de la misère du monde n'a jamais fait de mal à personne... ni changé quoi que ce soit. Sauf que les grandes déclarations auxquelles se laissent aller certains sont bien révélatrices de ce qu'ils sont et de ce qu'ils envisagent pour l'avenir. Il en est ainsi de Martine Aubry.

La première secrétaire du Parti Socialiste, et possible candidate à l'élection présidentielle

de 2012, a tenu à faire valoir sa connaissance de ce continent le plus pauvre du monde, et ses liens avec toute l'Afrique de l'Ouest. Et voici la vision du futur qu'elle a développée : « L'Europe et l'Afrique ont vraiment un chemin à parcourir ensemble pour mettre en place les bases d'une nouvelle civilisation. Nous devons créer un partenariat gagnant-gagnant comme ceux qui existent entre les États-Unis et l'Amérique du Sud... pour construire cet autre monde que les peuples réclament. »

Les rapports des États-Unis avec l'Amérique du Sud ? Ils reposent depuis longtemps sur le pillage des richesses de ce continent, sur la misère

imposée à des centaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants, avec en toute première ligne les grandes firmes des USA. Sans oublier les opérations militaires et les soutiens aux dictatures.

Mais tout cela ressemble terriblement à ce que les Mitterrand, Chirac et Sarkozy ont poursuivi comme politique en Afrique, du temps d'ailleurs où Martine Aubry était ministre.

La confession de celle-ci ne vaut pas que pour l'Afrique, elle nous montre ce que pensent vraiment ces femmes et hommes d'État quand ils parlent de liberté et de solidarité.

Paul SOREL

• Hollande et l'ISF

Des offres de services aux plus fortunés

Candidat aux primaires socialistes pour les élections présidentielles de 2012, François Hollande a donné sa version de la réforme fiscale.

Le gouvernement Fillon parle désormais ouvertement de supprimer une grande partie de l'impôt sur la fortune, en même temps que le bouclier fiscal. Et les prétendants au pouvoir du PS se penchent, eux aussi, sur ce dossier.

L'ancien premier secrétaire du PS propose donc de maintenir l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune), mais de le déduire de l'impôt sur les successions, sous prétexte de « préserver » les entreprises dites familiales. Les patrons de ces entreprises sont déjà exonérés de l'ISF, qui, rappelons-le, ne prend pas en compte leurs biens professionnels. Mais ainsi

ils pourraient les transmettre à leurs héritiers sans rien payer ! Pas très original en la matière, Hollande tente toutefois une pâle justification, parlant de vouloir éviter une « déstabilisation de l'entreprise » et que « la France perde des parts de marché ». Et trouvant sans doute que ce n'est pas encore assez pour amadouer le patronat, Hollande en rajoute, il propose de baisser un peu plus encore l'impôt sur les bénéfices, qui n'est déjà plus que de 33 % aujourd'hui, loin des 50 % encore en vigueur sous Giscard d'Estaing. Pourquoi ne pas le réduire à 20 %, « quand il est réinvesti », propose Hollande. Enfin ce monsieur Plus des ca-deaux au patronat propose une double exonération de charges sociales si un employeur garde un travailleur jusqu'à sa retraite

et embauche un jeune en même temps.

On ne sait pas trop si les sérénades de Hollande sont plus destinées à faire les yeux doux à la bourgeoisie ou si elles sont une stratégie interne pour jouer sa place parmi les notables socialistes prétendant à la présidence, ou simplement à un maroquin ministériel si le PS l'emporte. En tout cas il n'est pas le seul sur les rangs, ni même le premier à vouloir rogner cet ISF. La gauche au pouvoir en avait déjà exclu « l'outil de travail », les œuvres d'art, les bois et forêts.

Alors, même dans l'opposition, les prétendants de gauche au pouvoir ne se cachent pas non plus de vouloir servir les intérêts des possédants.

Gilles BOTI

• Violence à l'hôpital

D'abord une question d'effectifs

Le pôle santé et sécurité des soins du médiateur de la République vient de publier un rapport sur son activité en 2010 qui signale une augmentation des agressions contre le personnel des hôpitaux. Il s'appuie notamment sur une hausse de 25 % des déclarations à une compagnie d'assurances entre 2008 et 2009, sans donner d'explications à cette situation. Il ne propose comme solution qu'une meilleure collaboration entre la police, la justice et les hôpitaux.

Pourtant, le rapport souligne l'usure des personnels, liée, entre autres, aux contraintes budgétaires. Il signale également

l'engorgement chronique des urgences hospitalières, qui serait dû selon ses rédacteurs à l'augmentation de la précarité sociale. Là encore le rapport se contente de pointer le comportement « consumériste » de certains patients, qui réclameraient abusivement une prise en charge « immédiate ».

Les tensions augmentent sans doute entre les soignants et les malades. Cela s'explique pour une bonne part par le manque de personnel dans les hôpitaux. Des effectifs insuffisants entraînent des délais d'attente insupportables pour les patients et des conditions



de travail impossibles pour les soignants.

Les services du médiateur de la République peuvent recenser toute une série d'incidents et

tenter d'y apporter des réponses qui se limitent au cas par cas. Cela ne résoudra pas le problème de fond. Car pour éviter les situations conflictuelles entre les patients et le personnel et

maintenir la qualité des soins, il est avant tout nécessaire d'embaucher, d'urgence, dans les hôpitaux.

Jean POLLUS

• Loi de bioéthique

Révision a minima et poids de l'obscurantisme

Le 8 février a commencé au Parlement la discussion sur la révision des lois de bioéthique. Celles-ci en fait portent sur des sujets aussi variés que la procréation médicale assistée, qui permet à un couple stérile d'espérer avoir un enfant, ou les dons d'organes, en passant par les recherches sur les embryons et les cellules-souches.

Évidemment on peut trouver légitime ce souci de « légiférer » et d'encadrer de telles recherches, ne serait-ce que

pour protéger les individus. L'exemple abject du trafic d'organes (reins, cornée, etc.) dans certains pays montre que, dans cette société, le corps humain peut être une marchandise comme une autre, et ce pourrait être aussi le cas pour des embryons ou des cellules embryonnaires.

En France, la loi de bioéthique a été votée en 1994 et le principe de sa révision tous les cinq ans adoptée pour pouvoir s'adapter aux progrès de la science. Mais la révision proposée en 2011 n'apportera pratiquement aucun changement, ce que justifie le ministre de

la Santé Xavier Bertrand en disant que nous avons « une loi équilibrée » et que « nous n'avons pas besoin d'une révolution en matière de bioéthique ». L'assistance médicale à la procréation restera donc limitée aux couples hétérosexuels (30 000 couples par an) et refusée aux femmes célibataires et aux couples homosexuels. La recherche sur l'embryon et les cellules-souches restera interdite et passible de sept années d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende, seules étant autorisées les « recherches susceptibles de permettre des progrès médicaux majeurs ».

Devant ce quasi-statu quo, les scientifiques protestent. Le généticien Axel Kahn parle d'un dispositif « absurde ». François Olivennes, professeur de médecine spécialiste des troubles de la fertilité, estime que cette loi « rétrograde » met la France « à la traîne dans ce domaine par rapport aux autres pays européens ».

Valérie Pécresse, la ministre de la Recherche, a justifié l'absence de révision de la loi par le fait que « l'embryon, c'est potentiellement une personne ». C'est aussi au nom de cette défense de l'embryon, de ses « droits » et du respect qui lui serait dû, que

se mobilisent les adversaires de l'IVG, qui n'admettent pas le droit des femmes à disposer de leur corps et à choisir d'avoir ou pas un enfant.

Le maintien dans la loi de la quasi-totalité des interdits montre que le gouvernement reste sensible aux pressions de ce que la société compte de plus réactionnaire, à commencer par l'Église catholique. À l'heure où la science permet des progrès considérables, des législations rédigées sous l'influence de forces rétrogrades d'un autre âge lui rognent encore les ailes.

Cédric DUVAL

• Financement de la dépendance

Le gouvernement a choisi : il faudra payer !

Selon la dénomination choisie par le gouvernement et largement relayée par les médias, « le grand chantier » du financement de la dépendance est désormais ouvert.

Pas grand-chose de comparable avec « le grand chantier » des pyramides et ses travaux pharaoniques. Simplement, la médecine a fait des progrès, on vit donc plus vieux, et par conséquent un certain nombre de personnes âgées – à peine un peu plus d'un million selon les chiffres officiels – ont besoin d'être aidées et entourées pour achever leur existence dans la dignité. Voilà la tâche à laquelle il faut s'atteler, mais qui ne devrait à notre époque poser aucun problème réel.

Mardi 8 février, dans

un discours inaugurant une consultation nationale sur le sujet et qui doit durer jusqu'à l'été, Sarkozy n'a pourtant pas ménagé ses effets ni économisé les propos alarmistes. Il a même eu le culot de se poser en moraliste s'interrogeant sur « la place que nous allons faire dans notre société à l'âge et au grand âge ». Surtout, et ceci avant même que la consultation ait commencé, le président de la République a été très clair sur les conclusions qu'il en attend. « Quand les finances publiques sont dans la situation où elles sont, quand le travail est à ce point taxé, quand cinq millions de Français ont déjà souscrit une assurance dépendance, est-il raisonnable de ne pas s'interroger sur le rôle que peuvent jouer les mutuelles, les compagnies d'assurances et les organismes de prévoyance ? »

Et Sarkozy d'insister : « Je

demande à chacun d'entre vous d'examiner toutes les options possibles, de n'écartier d'emblée aucune solution, y compris celle de l'assurance, pour des a priori idéologiques. L'idéologie n'a rien à faire dans une affaire de cette importance et de cette gravité. » C'est clair. Ce qui se profile, c'est l'obligation de souscrire une assurance contre le risque de dépendance. Les compagnies d'assurances se frottent les mains, et tant pis pour ceux qui ne peuvent pas payer.

Tout cela pour un « grand chantier » dont le coût est officiellement évalué à dix milliards d'euros par an, une goutte d'eau comparé aux flots de cadeaux que l'État a déversés dans les coffres de ses amis capitalistes.

Sophie GARGAN

• Déremboursement de certaines radios

Aux dépens des malades



Sans faire aucune publicité, en août et décembre derniers, l'Assurance maladie a décidé de ne plus rembourser une partie des radiographies de l'abdomen et du thorax.

Elle s'appuie sur des recommandations d'experts médicaux qui, depuis 2008, préconisent de limiter ces radiographies au profit d'examen plus performants, comme l'échographie et le scanner.

Plusieurs millions de ces radiographies sont réalisées chaque année. Elles ont longtemps été indispensables à de nombreux diagnostics, mais l'imagerie médicale a beaucoup progressé et il est indiscutable que leur intérêt a diminué. Dans bien des cas, remplacer la radiographie par d'autres techniques serait réellement un progrès mais, pour les responsables de l'Assurance maladie, cela n'est qu'un prétexte pour tenter de réaliser des économies sur le dos des patients.

En effet ne plus rembourser ces radios ne signifie pas que les médecins ne les prescriront plus, mais qu'elles seront à la charge des patients si

les médecins les demandent. Car rien ne devrait empêcher les médecins de prescrire ces radios s'ils continuent à penser qu'elles sont nécessaires. En effet l'échographie ou le scanner peuvent ne pas être accessibles à proximité. Aussi de nombreux services d'urgences ne disposent pas de scanner dans l'hôpital. Le choix sera donc pour le patient de payer sa radio, ou de se rendre dans un autre hôpital plus éloigné, ou encore de retarder ainsi des soins ou une opération nécessaire.

La politique actuelle de l'État risque donc de faire qu'un progrès médical, l'amélioration des techniques d'investigations, débouche sur un recul de la qualité des soins pour les milieux populaires. Ce n'est évidemment pas ce progrès qu'il faut remettre en cause, mais les choix de ceux qui dirigent ce système.

Jean POLLUS

• Contre la liquidation de la médecine du travail

Meeting unitaire

Le Sénat a adopté fin janvier la proposition de loi s'attaquant à la médecine du travail. Le texte doit revenir dans les prochains jours à l'Assemblée nationale avant d'être définitivement adopté.

Le texte prévoit en effet de remplacer les médecins par des « intervenants en santé », moins formés, non protégés, mais surtout dépendants des employeurs. C'était déjà le cas dans les grandes entreprises, où les médecins du

travail sont directement embauchés et payés par la direction. En revanche, pour les PME-PMI, les médecins font partie de Services de santé au travail (SST) inter-entreprises, moins liés aux patrons. Le projet de loi veut abolir cette indépendance afin que le patronat contrôle l'activité des SST.

De nombreuses associations, syndicats, partis se sont joints à l'appel des 22 000 médecins et inspecteurs du

travail pour s'élever contre ce texte visant à liquider la médecine du travail. Un meeting unitaire pour dénoncer cette loi, dans lequel Nathalie Arthaud interviendra pour Lutte Ouvrière, est prévu :

Jeudi 10 février 2011 à 19 heures à Paris, Salle Hénaff, Bourse du Travail annexe, au coin de la rue Charlot, Métro République

• Éducation nationale

Journée de grève contre les suppressions de postes

Jeudi 10 février, les syndicats appelaient à la grève dans l'Éducation nationale pour protester contre les suppressions de postes. Alors que 48 000 élèves supplémentaires sont attendus dans le public à la rentrée 2011, le gouvernement veut encore supprimer 16 000 postes.

On découvre ces jours-ci la « dotation horaire globale » (DHG) au sein de chaque établissement, c'est-à-dire le nombre d'heures de cours accordées par le rectorat et à répartir entre les classes. On constate dans beaucoup d'établissements que cette dotation diminue, y compris parfois quand le nombre d'élèves attendus est en augmentation. Les pertes sont particulièrement importantes dans les lycées professionnels, pouvant atteindre plus de cent heures dans certains cas, correspondant en fin de compte à des postes supprimés.

La diminution de la DHG fait partie de l'arsenal dont disposent les recteurs pour parvenir aux économies exigées par le gouvernement. Elle aura inévitablement des conséquences dommageables, en particulier dans les quartiers défavorisés.

D'abord, elle va entraîner une augmentation du nombre d'élèves par classe. On verra se généraliser une situation qui existe déjà dans trop d'endroits, avec des classes de plus de 30 enfants en maternelle, ou encore des classes de 35 à 40 élèves en seconde.

Ensuite, afin d'économiser des heures, les dispositifs spécifiques d'aide aux enfants en difficulté sont revus à la baisse. Les activités de groupe avec des effectifs réduits, en demi-classes par exemple, sont

remises en question. On va supprimer des ateliers, des options, quand ce ne sera pas des classes ou des filières entières. Dans plusieurs lycées, il a été décidé de regrouper les élèves de filières différentes dans certains cours communs (en français, en histoire, etc.) afin d'économiser des heures, rendant ces cours plus difficiles à enseigner pour les professeurs, et à suivre pour les élèves.

Les syndicats ont publié les chiffres des suppressions de postes attendues, académie par académie. L'académie de Créteil, qui concentre beaucoup d'élèves de milieux populaires, dont beaucoup ont des difficultés scolaires, est l'une des plus touchées, avec 571 emplois en moins alors que l'on attend

8 060 élèves supplémentaires. En Seine-Saint-Denis, qui appartient à cette académie, le rectorat supprime dans le primaire vingt postes d'instituteurs pour 2 160 écoliers en plus, et dans le second degré, quarante postes de professeurs pour 1 131 collégiens et lycéens supplémentaires. Le même scénario se répète dans presque toutes les académies, où parents d'élèves et enseignants, soucieux au même titre du devenir des jeunes, se rejoignent pour protester contre ces reculs.

Des manifestations étaient organisées dans de nombreuses villes jeudi 10 février. À Paris, la manifestation devait partir de la place du Luxembourg à 14 heures.

Pierre MERLET



Les fermetures de classes à Paris

Le jeudi 3 février, un mouvement de grève a eu lieu dans les écoles primaires de Paris. Parents, enseignants et élus locaux sont allés manifester le matin au rectorat, en colère contre l'annonce de 77 suppressions de postes et de la fermeture de classes.

Dans les arrondissements les plus populaires, 17°, 18° et 19°, neuf classes seront supprimées. Le 19° arrondissement a vu son

nombre d'habitants progresser de 7 %, et c'est lui qui sera particulièrement touché avec six fermetures de classes.

À la suite de telles mesures, ce sont les élèves qui vont trinquer, ainsi que les professeurs des écoles, avec des classes de plus en plus surchargées.

La mobilisation devrait continuer, avec un mouvement de grève plus large le 10 février.

Correspondant LO

• Apprentissage des langues à l'école

Les (grosses) ficelles de Luc Chatel

Il ne se passe guère de semaine sans que Luc Chatel ne sorte un nouveau lapin de son chapeau. Après avoir annoncé qu'il fallait « réapprendre aux élèves à compter » et « réinventer l'apprentissage de l'anglais » en enseignant dès l'école maternelle, le ministre de l'Éducation dit maintenant vouloir développer l'apprentissage de la langue arabe. Pour cela, il promet d'ouvrir dès la rentrée quatre sections internationales et trois sections orientales dans le secondaire, sections où l'apprentissage des langues est

renforcé.

Créer sept nouvelles classes, cela ne va pas chercher bien loin. L'apprentissage d'une ou de plusieurs langues étrangères est effectivement devenu indispensable à notre époque où chacun est amené à se déplacer, pour des raisons personnelles ou professionnelles. Encore faut-il que les élèves aient un professeur devant eux ! Et lorsqu'ils sont à plus de trente par classe, comme cela se généralise, il n'y a pas besoin d'être un génie mathématique pour calculer combien de temps est

imparti à chaque élève pour qu'il s'exprime dans la langue enseignée : même pas une minute par heure, si l'on tient compte du fait que l'enseignant doit lui aussi intervenir.

Mais Chatel a beau multiplier les annonces dans lesquelles il peint en rose l'avenir de l'Éducation nationale, cela ne réussit pas à faire oublier aux enseignants et aux parents d'élèves les 16 000 suppressions de postes programmées pour la prochaine rentrée.

Marianne LAMIRAL

• Martinique

la mort d'Édouard Glissant

L'écrivain martiniquais Édouard Glissant est mort le 3 février 2011, dans sa 83^e année. C'est avec le roman *La Lézarde* qu'il obtint le prix Renaudot en 1958. Mais Glissant fut aussi poète, dramaturge, essayiste. Sa jeunesse fut marquée par des prises de position qui lui ont fait dénoncer le colonialisme et le racisme.

En 1956, il participa à Paris, avec Aimé Césaire et Frantz Fanon, au premier congrès des écrivains et artistes noirs, qui fut aussi une protestation multiforme contre la ségrégation raciale aux États-Unis, l'oppression coloniale en Algérie, aux Antilles et en Afrique.

En 1960, il signa, avec entre autres Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Daniel Guérin, Laurent Schwartz, André Breton, le *Manifeste des 121* contre la guerre d'Algérie.

Il fut expulsé de la Guadeloupe en 1961, où il résidait alors, pour avoir été l'un des fondateurs du Front antillo-guyanais pour l'autonomie. Ce fut aussi le sort de bien d'autres fonctionnaires antillais, victimes de l'ordonnance d'octobre 1960 qui assignait à résidence en France ceux d'entre eux qui, aux yeux du pouvoir colonial, « troublaient l'ordre public ». Fin 1962, il milita dans la branche parisienne de l'OJAM (Organisation de la jeunesse anticolonialiste martiniquaise). En 1967, il fonda l'Institut martiniquais d'études à Fort-de-France.

Édouard Glissant poursuivit une carrière littéraire qui lui valut une réputation internationale. C'est au cours de ses recherches et dans ses nombreux ouvrages, qu'il élaborait sa théorie de la « créolisation » et du « tout monde », qui pourrait se résumer dans la citation suivante : « *La créolisation, c'est un métissage d'arts ou de langages qui produit de l'inattendu. C'est une façon de se transformer de façon continue sans se perdre. C'est un espace où la dispersion permet de se rassembler, où les chocs de culture, la disharmonie, le désordre, l'interférence deviennent créateurs. C'est la création d'une culture*

ouverte et inextricable, qui bouscule l'uniformisation par les grandes centrales médiatiques et artistiques. Elle se fait dans tous les domaines, musiques, arts plastiques, littérature, cinéma, cuisine, à une allure vertigineuse »

Écrivain talentueux, certes, Édouard Glissant a abordé et ressenti les problèmes des limites culturelles imposées partout aux populations pauvres. Mais il n'en a pas tiré la conclusion qu'il fallait à ces couches pauvres un programme de bouleversement social profond. Il n'est pas le seul. Aimé Césaire et bien d'autres, bien que fustigeant « le colonialisme », se sont finalement accommodés de l'ordre social inique sous lequel nous vivons. Les prises de position politiques de Glissant attestent bien ce fait : en 2002 il ne trouva rien de mieux que de soutenir une notable de gauche modérée, Christiane Taubira, du Parti Radical de Gauche, qui elle-même soutenait le gouvernement Jospin. Cette prise de position mettait Édouard Glissant dans le camp politique d'une petite bourgeoisie de gauche modérée. Le rôle de ses leaders n'est ni plus ni moins celui de faire admettre la crise, le chômage, les privations aux travailleurs et aux couches pauvres de la population. Glissant fera même signer un avant-propos à son livre *Mémoires des esclavages* par... Dominique de Villepin, ancien Premier ministre de droite et membre, s'il en est, du personnel politique de la bourgeoisie française.

Ce n'est pas là le moindre des paradoxes de bon nombre d'écrivains et d'intellectuels brillants. Se mettre exclusivement sous le drapeau de la libération des exploités reste, hélas, le choix d'une minorité d'entre eux.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Vers le gazole à 1,50 €?

Marché noir sur l'or noir

En ce début février, le litre de gazole à la pompe vaut en moyenne 1,29 euro, celui de SP 95 1,45 euro, soit des prix approchant le maximum atteint en 2008. L'augmentation est de 10% depuis le début de l'année et les économistes distingués annoncent que cela va continuer.

Pour toute explication les compagnies pétrolières mettent en avant, successivement ou parallèlement, la demande chinoise, la reprise aux États-Unis, les menaces sur le canal et l'oléoduc de Suez suite aux

cette route. La seule chose qui compte c'est qu'un certain nombre de financiers font semblant d'y croire,



pour entamer un mouvement à la hausse qui, ensuite, se nourrit de lui-même.

Il y a tellement de capitaux inemployés, résultant des bénéfices tirés de l'exploitation des travailleurs, errant sur les marchés à la recherche de placements rentables rapidement, que tout ce qui se vend et s'achète est susceptible de servir de base à une spéculation. Les financiers spéculent sur le blé et le riz, au risque d'affamer des populations entières, sur les œuvres d'art dont les prix atteignent des sommets invraisemblables, sur les métaux, ferreux ou non, en vrac ou au détail, les monnaies, les dettes, le football et la moutarde sur pied. Ces opérations ne créent rien en elles-mêmes, elles ne servent qu'à répartir la valeur produite par le travail entre les différents groupes de capitalistes, les plus puissants se taillant évidemment la part du lion sur l'exploitation de l'ensemble des travailleurs de la planète.

La spéculation, qui n'est qu'une partie des opérations financières, n'est pas le fait de méchants traders ou de financiers sans conscience, mais des capitalistes. C'est le fonctionnement normal de l'économie capitaliste. C'est pourquoi prétendre mettre un frein à la spéculation sans vouloir changer ce système est aussi stupide, ou aussi malhonnête, que de vouloir convaincre Dracula des bienfaits du régime végétarien.

Paul GALOIS

événements d'Égypte et les réactions du «marché» à ces différents phénomènes. La demande en produits pétroliers risquant de croître, l'approvisionnement menaçant d'être plus délicat, les prix étant susceptibles d'augmenter, des investisseurs parient sur cette augmentation et ce pari devient lui-même une cause de l'augmentation des prix. Pendant que le pétrole réel circule tout à fait normalement dans les soutes des tankers ou les tuyaux des oléoducs, le pétrole virtuel, sous forme d'options d'achat dans les ordinateurs des traders, change de propriétaire à la vitesse de la lumière et son prix augmente à chaque transaction. Au final le consommateur individuel, celui qui n'a pas les moyens d'acheter des cargaisons entières sur le marché mondial, paye son carburant au prix du marché spéculatif.

Il importe peu que, par exemple, la menace de fermeture du canal de Suez soit aujourd'hui complètement hypothétique. Il est tout à fait secondaire même qu'une fermeture du canal ne puisse avoir qu'un effet quasi négligeable sur les prix du pétrole car le détour ne serait pas si grand pour le peu de pétroliers qui empruntent en fait

• Salaires

Coup de frein ou plutôt marche arrière

Les organismes et les analystes estiment que les salaires ont subi un sérieux coup de frein en France en 2010. Une fois l'inflation déduite, ils n'auraient progressé que de 0,3%.

La raison principale en est la pression du chômage. Un économiste de BNP Paribas constate: «Les entreprises n'ont pas besoin d'augmenter beaucoup plus les salaires pour garder leurs salariés.» Réduire les emplois et utiliser des travailleurs précaires ou mal payés, permet de faire pression sur les salaires pour restaurer ou augmenter les profits.

Mais cette progression de 0,3% est elle-même discutable. Les chiffres officiels de l'inflation sont toujours inférieurs à la réalité, en raison du choix et du poids relatif des éléments qui entrent dans le calcul. Et puis il s'agit de moyennes. Or l'inégalité des salaires s'accroît. Les salaires des hauts cadres et des dirigeants d'entreprise s'éloignent toujours plus des salaires d'ouvriers et d'employés.

Enfin, comment raisonner sur les salaires sans prendre en compte ce que touchent les retraités et les chômeurs? C'est l'ensemble qui constitue le revenu global de la classe

ouvrière, ce avec quoi elle doit vivre. Or ce revenu global est en baisse, ce que traduisent la baisse de la consommation populaire et parallèlement la hausse des profits. C'est pourquoi 75% des salariés estiment «avoir fait des efforts durant la crise, qui ont été mal, voire pas du tout récompensés», selon un sondage de l'Ifop.

Augmenter les salaires, les retraites, réduire le chômage et la précarité, c'est une même lutte pour donner à la classe ouvrière un meilleur rapport de forces face à ses exploités.

Vincent GELAS

• Luxe

Le pouvoir d'achat explose chez les riches

Il est un secteur qui n'a pas à se plaindre d'une stagnation ou d'une baisse de la consommation: le secteur du luxe. LVMH (Louis Vuitton Moët Hennessy) vient d'annoncer pour 2010 un chiffre d'affaires record de plus de 20 milliards d'euros et un profit de 3 milliards. Et toutes les entreprises du secteur affichent des progressions comparables.

Bijoux, montres, maroquinerie, parfums, mode,

spiritueux représentent 170 milliards de ventes dans le monde. Certes une petite partie de ces produits est consommée aussi par les classes populaires. Il y a du luxe et du luxe. Mais par ailleurs il y a le marché des jets privés, des yachts, des œuvres d'art, de la décoration, des voitures et du mobilier haut de gamme, un marché qui ne s'adresse qu'aux bourgeois et qui dépasse les 800 milliards.

La consommation des riches est en pleine expansion. La bourgeoisie est responsable de la crise mais ne la paie pas. Au contraire, elle en profite de façon globale, mais aussi plus directement, par l'exploitation des travailleurs et des travailleuses de ce secteur qui, comme celles de Chanel, par exemple, à Compiègne, luttent pour une augmentation des salaires.

V. G.

• Megève (Haute-Savoie)

Très, très haut... de gamme

Selon *L'Expansion*, les prix de l'immobilier continuent à monter à Megève. Les deux derniers programmes neufs sont en train de s'achever: ils sont interrompus suite aux protestations des habitants. Là, le prix au mètre carré peut aller

jusqu'à 17 000 euros! En achetant plus modeste (si l'on peut dire) dans le centre-ville ancien, vous paierez autour de 9 000 euros le mètre carré. Cela veut dire que, si vous êtes smicard et voulez vous installer dans un T2 de 50 m², il vous faudra

consacrer tous vos salaires pendant 35 ans à cet achat. Autrement dit, un simple travailleur ne pourra plus se loger sur place. Mais alors comment les riches pourront-ils survivre dans leurs chalets à 17 000 euros le mètre?

W. F.

• EHESP de Rennes

Après le suicide d'une salariée, les réactions continuent

Jean-François Mattei, président du Conseil d'administration de l'EHESP qui forme les cadres supérieurs de la santé publique, a été apostrophé par le personnel lors de sa récente venue.

Le 15 décembre dernier, une assistante de formation de cette école a mis fin à ses jours. Elle venait d'apprendre que son détachement dans cet établissement,

qui durait depuis dix ans, ne serait pas renouvelé au 1^{er} janvier 2011 et qu'elle devrait réintégrer le CHU, sans que rien ne justifie cette annonce brutale.

Le personnel s'était mobilisé massivement pour dénoncer une «politique de management insoutenable» et demander la démission du directeur. Le suicide de cette collègue vient d'être reconnu en accident du

travail.

Mattei a dit être «préoccupé et inquiet»; «qu'il y avait un problème de management» et qu'il allait s'en occuper. Le personnel mobilisé a tenu à dire à cet ancien ministre de la Santé, célèbre pour la désinvolture avec laquelle il géra la canicule de 2003, qu'il attend des actes concrets.

Correspondant LO

Le mouvement de révolte contre Moubarak à un tournant ?

La place Tahrir au Caire, centre de la contestation en Égypte, reste occupée en permanence par plusieurs milliers de manifestants qui veulent toujours le départ immédiat du dictateur Moubarak. La dernière des grandes manifestations, devenues bihebdomadaires, mardi 8 février a été aussi massive que les précédentes. À travers une succession de rebondissements, venant de la contestation ou du pouvoir, la semaine semble cependant marquer un tournant.

Lorsque, les jours précédents, le mouvement allait crescendo, les dirigeants américains se sont plus ouvertement démarqués du régime dont ils étaient jusque-là les principaux protecteurs. À la chef de la diplomatie américaine, Clinton, la seule à avoir parlé dans un premier temps de transition, ont succédé Obama et même les chefs du Parti Républicain dans l'opposition. À leur suite, tous les dirigeants du monde impérialiste, de Sarkozy à Merkel, se sont mis à clamer leur subite conviction de la nécessité d'une transition démocratique. Mais laquelle? Toutes les chancelleries, avant tout celle des États-Unis, se sont mises à la recherche d'une solution de rechange susceptible de calmer le mouvement de protestation avant qu'il menace tous les intérêts, économiques bien sûr mais aussi diplomatiques et militaires, que Moubarak a si bien défendus jusqu'à maintenant.

À la différence de Ben Ali, Moubarak n'a cependant pas été débarqué sur-le-champ. Un faisceau de raisons – ne pas effrayer les dirigeants d'Israël ni ceux des monarchies arabes les plus réactionnaires comme l'Arabie saoudite, notamment – ont dû contribuer à ce que les dirigeants du monde impérialiste, tout en incitant Moubarak à accepter de servir de fusible, lui ont néanmoins laissé sa chance. On le laissait trouver sa propre solution à la crise, à la condition expresse de ne pas utiliser l'armée de façon violente et sanguinaire pour sauver sa place.

Les têtes pensantes de l'impérialisme savent qu'elles peuvent se passer de Moubarak, mais pas de l'armée. Il ne fallait pas que l'éventuelle chute du dictateur entraîne la chute de l'armée ou, du moins, une déconsidération qui rendrait plus difficile son rôle politique.

L'armée a, en effet, maîtrisé la situation. Elle a su jusqu'à maintenant éviter même les gestes intempestifs que certains militaires auraient pu avoir, soit par fidélité à Moubarak, soit par stupidité. Ainsi donc, cette armée, pilier fondamental pourtant du régime Moubarak, dont sont issus bien des dirigeants de l'État, qui en outre cumule entre ses

maines un pouvoir économique considérable, est en position d'arbitre. Moubarak, qui avait abandonné dès le début du mouvement l'idée de léguer le pouvoir à son fils Gamal, a promis de ne plus se représenter à l'élection présidentielle de septembre prochain. Voilà pour la concession. Mais il tente sa chance de rester au pouvoir jusqu'en septembre, pour être le maître d'ouvrage de sa propre transition. Il a des raisons de penser qu'il a des chances de rester, malgré les conseils plus ou moins amicaux de ses ex-protecteurs impérialistes. Même s'il n'a pas la libre disposition de l'armée, il a quand même celle de la police. C'est bien peu, peut-être, mais face à une population non armée – car les foules qui manifestent n'ont jamais franchi ce pas essentiel qui est de s'armer – cela représente une force pas négligeable.

La base sociale du régime

Plus important encore, Moubarak sait que, pour dictatorial qu'ait été son régime, il a une base sociale, ne serait-ce que tous les profiteurs de son régime, ces couches de la bourgeoisie, grande, moyenne et en partie petite, qui ont bénéficié des retombées économiques, des 5 ou 6 % de croissance qu'affiche l'Égypte, des investissements occidentaux, des revenus du tourisme, sans parler du pillage des caisses de l'État, réservé il est vrai aux cercles proches du pouvoir et à la famille: Moubarak et sa parentèle possèdent, paraît-il, une fortune estimée entre 40 et 70 milliards de dollars – à comparer aux 5 « modestes » milliards du clan Ben Ali (Le Parisien du 8 février).

Mais bien au-delà de ce clan, la classe privilégiée est relativement nombreuse en Égypte, à la taille en tout cas de ce pays de près de 85 millions d'habitants.

Cette bourgeoisie, grande et moyenne, est soumise à une tension schizoïde. Elle subit elle-même l'absence de libertés, notamment celles de presse ou d'expression. Que l'on songe seulement que certains des ouvrages de Naguib Mahfouz, prix Nobel de littérature en 1988,

sont toujours interdits de publication en Égypte!

Tous les témoignages montrent la présence massive parmi les manifestants non seulement d'étudiants mais aussi d'architectes, médecins, avocats, voire de hauts fonctionnaires. Et même une partie de la grande bourgeoisie d'affaires a des raisons de se plaindre de la puissance économique de l'armée, ou tout simplement d'être écartée des décisions politiques et, surtout, des délices du parlementarisme, qui lui permettrait de peser plus directement sur les décisions politiques et de participer encore plus à ces mille petites magouilles, attributions de marchés, etc. sans avoir à en passer par la hiérarchie militaire.

annonçaient les organisateurs – chiffre qu'il faut probablement diviser par quatre ou cinq, vu la superficie de la place. « *Venus en famille, les manifestants ont donné à la place Tahrir un air de kermesse*, écrit *Le Monde*, des *éclopés à béquilles et en fauteuil roulant, des vieux cheikhs enturbannés, des femmes d'affaires élégantes ou recouvertes d'un niqab, des étudiants, des familles avec leurs petits-enfants.* (...) *L'Égypte, dans toute sa diversité, a répondu en masse.* »

Puis, dans la journée du mercredi 2 février, il y a eu l'épisode tragi-comique de la tentative des partisans de Moubarak d'expulser les manifestants de la place Tahrir. Les quelques centaines de policiers déguisés en civils ou

d'Obama – que « *la transition* » soit engagée « *dès maintenant* ». Et l'armée promettait de ne pas intervenir. Du coup les manifestants, encouragés, sont revenus en famille. Et c'est à partir de ce moment d'ailleurs que la présence des Frères musulmans (cf. article ci-après) est devenue massive et visible.

La place Tahrir a résisté en tant que centre de la contestation. Cela a montré la détermination d'une fraction des manifestants, mais cela a donné aussi une indication sur les limites du mouvement. Cette place est devenue un peu comme la Sorbonne et le Quartier latin à Paris en mai 1968: le foyer de contestation durable mais circonscrit. Les organisateurs de la manifés-



La manifestation du 25 janvier au Caire.

Certains journaux ont relevé (cf. *Libération* du 7 février) la présence aux manifestations de bourgeois de Zamalek, un des quartiers les plus chics du Caire. Mais, en même temps, tous ces gens étaient déchirés entre leur souhait d'un régime plus libéral et la crainte pour leurs affaires, voire pour leurs propriétés. Les milices civiles, contrôlant les rues en l'absence d'une police qui n'osait plus se montrer, n'étaient pas organisées dans les quartiers pauvres ou dans les usines.

De surcroît, Moubarak et les siens continuent à contrôler les grands organes d'information, notamment la télévision, et peuvent ainsi, par quelques informations du genre de la fuite de détenus d'une grande prison, raviver la crainte de pillards. Le « moi ou le chaos » est l'axe de Moubarak pour se maintenir au pouvoir.

La manifestation du mardi 1^{er} février semble avoir été, par le nombre de participants, le sommet de la contestation pour réclamer le départ de Moubarak. Un million de personnes,

les chameliers de Gizeh mobilisés par leur député moyennant bakchich ont chargé les manifestants à coups de bâtons et de couteaux. Ceux qui étaient sur la place, quelques milliers de contestataires semble-t-il, ont résisté courageusement et les attaquants ont dû rebrousser chemin. C'était une provocation grossière de la part du pouvoir. Mais, fait ô combien significatif, il n'y a pas eu de sursaut des quartiers pauvres pour enlever au régime le goût et l'envie de recommencer. Les pro-Moubarak ont continué à s'agiter autour de la place Tahrir, séparés des manifestants par l'armée.

À partir de là, la situation s'est stabilisée. Le vendredi 4 février, la grande manifestation prévue en ce jour de prière a certes été massivement suivie. On pouvait en conclure que les manifestants n'avaient pas été découragés par la provocation policière. Mais c'était aussi le moment où les dirigeants du monde impérialiste étaient les plus bruyants pour demander à Moubarak – pour reprendre les mots

toute évidence, tout en clamant leur parti pris pour une « transition démocratique », la hiérarchie militaire et, derrière elle, les dirigeants du monde impérialiste ont choisi de laisser Moubarak et les siens organiser ladite transition à sa guise et autour de lui-même.

Moubarak, après avoir annoncé qu'il n'était pas question qu'il quitte la présidence avant septembre, a laissé Omar Souleïmane, son vice-président fraîchement nommé, chef des services de renseignement, engager dimanche 6 février les tractations pour organiser la transition.

Les tractations du pouvoir pour tenter de stopper la contestation

La nouveauté des tractations, qui ont par ailleurs associé d'autres forces politiques d'opposition mais de peu d'influence, a été la présence de représentants des Frères musulmans. C'est une véritable nouveauté car les Frères musulmans étaient depuis près de soixante ans, plus précisément depuis l'arrivée au pouvoir de Nasser en 1952, pourchassés avec plus ou moins de violence suivant les périodes. Et, surtout, un des principaux arguments de Moubarak pour convaincre les puissances impérialistes quant à la nécessité de sa présence à la tête de l'État était qu'il était le principal rempart contre les Frères musulmans.

Cette invitation des Frères musulmans aux tractations n'a évidemment pas pu se faire sans l'accord de la hiérarchie militaire et, derrière elle, des États-Unis. Ces derniers n'ont pas eu, en réalité, de grand retournement à faire pour accepter que les fondamentalistes soient associés à la « transition démocratique ».

Faut-il rappeler que, si aujourd'hui les dirigeants américains brandissent le fondamentalisme religieux ou Al-Qaïda comme les principales menaces sur le monde après la disparition de l'Union soviétique, ils ont contribué à fabriquer des variantes locales de ces organisations réactionnaires un peu partout dans le monde arabo-musulman, des talibans d'Afghanistan au Hamas en Palestine, sans parler des Frères musulmans eux-mêmes, soutenus en sous-main en tant que force anticommuniste et surtout hostile à Nasser?

Les Frères musulmans n'ont pas tardé à répondre à l'appel du pied du pouvoir. Alors que leurs dirigeants revendiquaient, quelques jours avant, le départ immédiat de Moubarak, de « *cet injuste, ce corrompu et ce tyran* », pour reprendre l'expression du

guide suprême de la confrérie, Mohammed Badi, le voilà qui envoie ses représentants aux négociations avec le bras droit de « ce tyran » qui est toujours au palais présidentiel. Mieux, les dirigeants de la confrérie viennent de déclarer qu'il était « *plus sûr que le président reste jusqu'à l'instauration des amendements constitutionnels* » nécessaires à l'organisation d'élections où l'opposition puisse être représentée. Il faut croire que les Frères musulmans, après des décennies de répression, sont prêts à profiter de la « transition démocratique » en donnant même des gages pour montrer aux puissances occidentales qu'elles n'ont rien à craindre et, pour commencer, en s'engageant à ne pas présenter de candidat à l'élection présidentielle.

Ainsi, on a vu défiler sur la place Tahrir un certain nombre de hauts dignitaires de la confrérie, rasés de près, habillés à l'occidentale, histoire de montrer qu'ils ne dépareraient pas dans un Parlement à l'occidentale. Il est vrai qu'à leurs côtés il y avait aussi des barbus enturbannés brandissant le Coran à chaque pas.

Cette image résume à la fois leur politique et leurs ambitions. Aux premiers, les sièges au Parlement, les couloirs ministériels, aux seconds, l'encadrement de la population pauvre.

L'arrivée au pouvoir de Khomeiny en 1979 a servi d'exemple à toute une génération de fondamentalistes. Les dirigeants des Frères musulmans ont aujourd'hui les yeux fixés surtout sur la Turquie, où un parti issu de la mouvance fondamentaliste a pu non seulement accéder au pouvoir mais le conserver en servant en même temps les intérêts des États-Unis.

La « transition démocratique » en chantier ce résume à ceci : l'armée continue à diriger le pays, avec l'appui des États-Unis, en associant les Frères musulmans. Si la population égyptienne peut mettre à l'actif de la mobilisation des contestataires l'affaiblissement du pouvoir de Moubarak, son demi-effacement pour le moment, les changements restent limités. Pour que même les dirigeants du monde impérialiste flirtent avec les mots « démocratie », voire « révolution », en parlant de l'Égypte, c'est ce qui s'est produit jusqu'ici les gêne sans doute, ne serait-ce qu'à cause de l'exemple que cela donne aux autres pays arabes, mais ne leur fait pas considérer la situation comme dangereuse, ni pour eux-mêmes, ni pour la classe privilégiée égyptienne.

Ils se trompent peut-être. C'est en tout cas ce qu'on peut

souhaiter. Mais il apparaît évident que, même simplement pour obtenir les droits démocratiques et les libertés élémentaires, pour ne pas être opprimé par une police pourrie et corrompue et par une armée qui l'est encore plus, il est nécessaire que les grandes classes exploitées entre dans la lutte. Le Caire, avec ses dix-huit millions d'habitants, dont au bas mot douze millions de pauvres et de très pauvres, et des millions de travailleurs de l'industrie regroupés dans de grandes entreprises, représente une force capable non seulement de balayer le régime corrompu de Moubarak, mais aussi de s'opposer à la classe bourgeoise qui détient le pouvoir économique et, derrière elle, la bourgeoisie impérialiste. Elle a la capacité de balayer la police et de faire éclater l'armée, le gardien de l'ordre, entre ses soldats issus du peuple et sa hiérarchie militaire liée à la classe possédante et soumise aux États-Unis.

Qu'il soit relevé ici une information qui ne vient pas d'Égypte mais de Tunisie, qui l'a précédée dans la contestation. Dans les villes de Sidi Bouzid et de Gafsa, d'où est parti le mouvement de protestation, des jeunes viennent d'attaquer des commissariats en constatant que les policiers haïs, qui s'étaient cachés pendant et après la chute de Ben Ali, étaient revenus occuper leurs postes. La tête a changé, mais l'armée et la police sont restées les mêmes, y compris ceux qui arrêtaient, torturaient impunément, pour terroriser la population!

En Tunisie et en Égypte, ni les dirigeants qui sont censés représenter le changement, ni l'armée des formations politiques qui sont censées incarner la « transition démocratique » n'ont revendiqué ne serait-ce que la dissolution de la police.

Alors si, pour le moment, un journal comme *Les Échos* peut titrer « *Sortie de crise en vue au Caire après l'ouverture de négociations* », il n'est pas dit que de nouveaux rebondissements ne mettent pas en mouvement cette fois-ci le prolétariat, les classes exploitées qui, eux, peuvent faire en sorte que l'Égypte soit ébranlée par une véritable révolution.

Que, dans le combat contre Moubarak et sa clique, la classe ouvrière et l'immense masse des pauvres prennent conscience de leurs intérêts de classe, découvrent quels sont leurs faux amis, la supercherie de la prétendue « transition démocratique », alors la contagion de la contestation dans les pays arabes deviendra un facteur révolutionnaire majeur.

Georges KALDY

Les Frères musulmans invités à la table des négociations

Après avoir proclamé qu'ils n'iraient pas, des représentants de la confrérie des Frères musulmans se sont finalement rendus, le 6 février, à la table des négociations organisée par le vice-président égyptien Omar Souleïmane. Ils n'ont d'ailleurs pas agi différemment des représentants du Wafd, petit parti de droite jouant le rôle d'opposant de Sa Majesté, et de ceux du Tagammu, son équivalent de gauche, où se retrouvent également un certain nombre de militants communistes.

Officiellement illégale mais en fait tolérée, la confrérie s'était retirée de la farce des élections législatives de novembre dernier, après n'avoir recueilli aucun siège lors du premier tour. Elle y avait pourtant présenté 129 candidats, sous l'étiquette « indépendants », pour 508 sièges à pourvoir à l'Assemblée, mais le gouvernement avait, bien plus encore qu'aux élections précédentes, organisé fraude et bourrage des urnes, de telle sorte que seuls les candidats du PND, le parti de Moubarak, puissent occuper les sièges. Il s'agissait alors, pour le dictateur, de s'assurer tous les soutiens nécessaires en vue de l'élection présidentielle de septembre 2011, qu'il se représente ou qu'il transmette le poste à son fils Gamal.

Lors des précédentes législatives, en novembre 2005, de nombreux candidats avaient pu se présenter sans trop d'entraves et 88 sièges avaient été remportés par des « indépendants » membres de la confrérie, reconnaissables à un symbole ou au slogan « *l'islam est la solution* ». Le mouvement s'était donc retrouvé à constituer un cinquième environ des députés, ce qui donnait une image plus réaliste de son poids dans la société égyptienne.

À leur fondation en Égypte en 1928, les Frères musulmans bénéficiaient, au minimum, de la bienveillance des autorités britanniques et de la monarchie. Seule la République de Nasser a maintenu le mouvement à distance, surtout après la tentative d'attentat dont celui-ci avait été victime, en 1954. Les Frères musulmans furent alors réprimés et emprisonnés, à l'instar des militants communistes. Mais avec Sadate, dès 1970, comme avec Moubarak, à partir de 1981, des relations d'opposition tolérée, car utile, se sont

instaurées avec le pouvoir.

Anticommunistes et réactionnaires, les Frères musulmans ont prospéré, comme dans d'autres pays arabes, en jouant auprès de la population un rôle social qu'aucune autre institution ne remplissait. Alors que la privatisation enrichissait une couche de privilégiés, de capitalistes occidentaux et de banques, elle réduisait en effet les quelques protections sociales apportées par le régime de Nasser.

Cours du soir, aide aux devoirs, distribution de repas et de vivres, centre de soins et dispensaires... les domaines de l'éducation et de la santé dans les quartiers pauvres ont été en quelque sorte abandonnés au bon vouloir intéressé des Frères musulmans. Certains représentants n'en étaient pas moins régulièrement réprimés et emprisonnés par le régime de Moubarak. Cependant, sur le plan politique, les Frères musulmans ont constamment pris parti contre les petits paysans spoliés de leurs maigres terres par les grands propriétaires amis du régime. De même, lors des importants mouvements de grèves ouvrières de 2007 et 2008, ils se sont placés dans le camp du patronat, leurs députés votant avec le PND contre les grévistes et leurs revendications.

C'est ce mouvement qui, de parti officieux, pourrait devenir un des partis soutenant officiellement le pouvoir égyptien. Mais en fait il y a longtemps que les Frères musulmans exercent une large emprise sur la société égyptienne et lui imposent leur morale fondamentaliste qui se traduit, par exemple pour les femmes, par la généralisation du port du voile. Un parti qui, décidément, peut être bien utile au pouvoir pour restaurer une stabilité sociale ébranlée.

Viviane LAFONT

• Tunisie

Les travailleurs face aux tentatives de reprise en main

Plus de trois semaines après la chute de Ben Ali, le gouvernement tunisien voudrait normaliser la situation. Les parlementaires, élus, c'est-à-dire désignés du temps du dictateur et par lui, ne lui ont pas mégoté leur soutien et ont montré leur sens de la continuité de l'État: 177 d'entre eux sur 195 ont en effet voté les pleins pouvoirs au nouveau gouvernement.

Ce dernier a donc pu prendre quelques mesures qu'il croyait propres à tromper la population: quarante-deux hauts responsables de la police ont été destitués ainsi que vingt-quatre gouverneurs de province, les hauts fonctionnaires qui représentent l'État dans les régions. Le parti de Ben Ali, le RCD, est suspendu en attendant d'être dissous.

Il n'empêche que des manifestations ont eu lieu samedi 5 et dimanche 6 février dans différentes villes. Elles ont été réprimées par la police. Officiellement, deux manifestants ont été tués par balle et un par un tir tendu de grenade lacrymogène, mais le syndicat UGTT parle de cinq morts. Le gouvernement affirme que les manifestants qui ont alors incendié des commissariats de police, des bâtiments publics et des locaux du RCD sont des

provocateurs et des délinquants payés par le RCD. Mais peut-être sont-ils tout simplement des gens révoltés par le fait que la police de Ben Ali sévit toujours!

Dans de nombreuses villes, lorsque la population a constaté que les nouveaux gouverneurs nommés par le gouvernement étaient de vieux caciques du RCD, elle est descendue dans la rue immédiatement. À Gabès, Kébili, Zaghouan, Nabeul et Béja le nouveau gouverneur est déjà reparti, bien souvent protégé par l'armée.

Dans certaines villes les manifestations de protestation contre les nouveaux gouverneurs ont été aussi l'occasion d'exprimer les revendications des travailleurs, parfois venus d'entreprises en grève: titularisation, augmentation des salaires, liberté syndicale. Certaines manifestations se sont

dirigées vers les locaux de l'inspection du travail pour exiger l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Des grèves ont eu lieu dans des usines de chaussures, dans le textile, dans les transports, dans les ports, dans des municipalités, etc.

Dans la région de Gafsa, centre de production des phosphates, la lutte a pris un tour aigu. En 2008 déjà une quasi-insurrection des travailleurs exigeant des embauches avait été violemment réprimée par la dictature. La population travailleuse a repris ses revendications de 2008. La production est quasiment à l'arrêt depuis deux semaines, les routes sont barrées, les manifestations se succèdent. La compagnie des phosphates a dû promettre que des centaines de travailleurs seraient embauchés. Dans ces circonstances, le nouveau gouverneur arrivé dimanche 6 février, qui paraissait du même acabit que celui qui avait orchestré la répression de 2008, n'a dû son salut qu'à la fuite et à la protection de l'armée.

Se souvenant que le mouvement contre Ben Ali avait

commencé par les revendications des jeunes diplômés sans travail, le gouvernement leur a promis une allocation spécifique. Mais nombre de ces jeunes ont participé aux manifestations pour exiger du travail pour tout le monde.

Aussi, mardi 8 février, le gouvernement tunisien a fini par prendre une mesure concrète: il a rappelé les réservistes ayant effectué leur service militaire ces cinq dernières années ainsi que la classe 2009 et une partie de la classe 2008. Ne pouvant pas, pour l'instant, s'appuyer sur une police honnie et faisant face à une population mobilisée, le gouvernement essaye apparemment de renforcer l'armée. Mais bon nombre de rappelés ont participé aux manifestations et donneront peut-être du fil à retordre aux officiers.

D'un côté, les puissants, l'État, et derrière eux la France et les États-Unis, affirment que la démocratie est en marche... et préparent leurs forces de répression pour que rien ne change dans l'ordre social. De l'autre, des travailleurs expriment leurs

propres revendications, leur méfiance à l'égard du nouveau gouvernement et continuent à manifester: la vraie révolution tunisienne est encore à faire.

Paul GALOIS

• Yémen Un pouvoir contesté là aussi

Au Yémen, une manifestation a rassemblé le 3 février des dizaines de milliers de personnes pour réclamer le départ du dictateur Ali Abdallah Saleh, un militaire qui est à la tête du pays depuis 1978. Tout comme Moubarak, celui-ci vient d'annoncer qu'il renonçait à la fois à briguer un nouveau mandat dans trois ans, dans l'espoir de calmer les manifestants, et à faire de son fils son successeur désigné au pouvoir. Mais lui aussi a fait tirer à balles réelles sur les manifestants.

Derrière le souhait des manifestants de faire partir un dictateur qui est à la tête d'un État rongé par l'arbitraire et la corruption, il y a une situation sociale explosive. Dans ce pays de 24 millions d'habitants, presque la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, alors que le pays produit et exporte du pétrole et du gaz en grande quantité. Le chômage atteint 35% dans ce pays considéré comme le plus pauvre du monde arabe. C'est pour protester contre des conditions de vie indignes que, à l'image du tunisien Mohamed Bouazizi, quatre Yéménites ont tenté de s'immoler par le feu depuis mi-janvier.

Au Yémen, il faut espérer que les travailleurs et les classes pauvres avancent leurs revendications propres, celles qui leur permettent d'obtenir une réelle amélioration de leurs conditions d'existence. Et surtout, qu'ils trouvent les moyens de s'organiser pour mener le combat pour les obtenir.

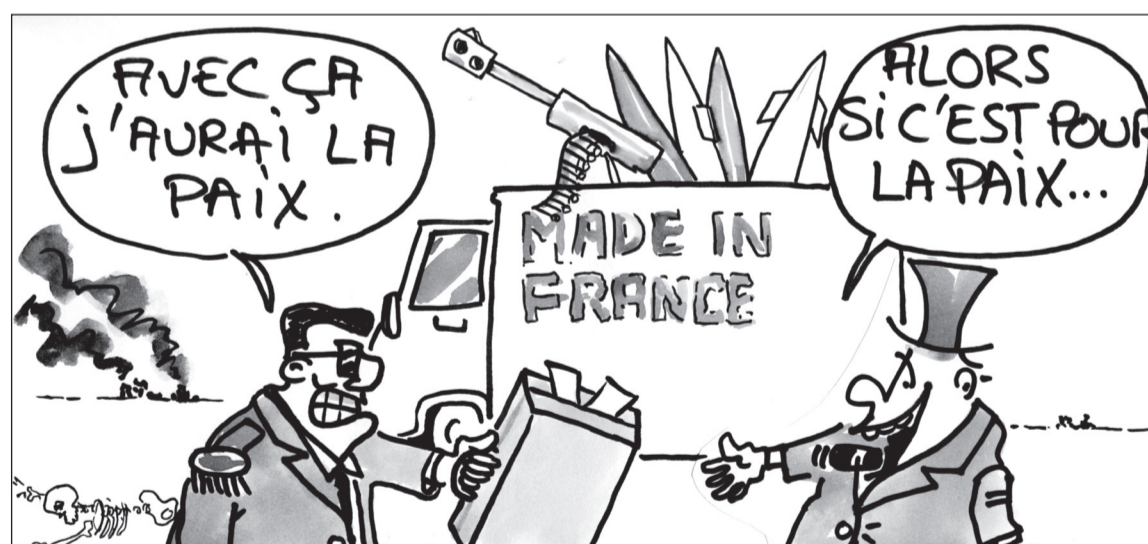
S. F.

• Ventes d'armes à l'Égypte

Les fournitures de la France et des États-Unis

Le gouvernement français dit avoir suspendu toute vente d'armes à destination de l'Égypte depuis le 27 janvier dernier. Quelques jours auparavant, il s'était retrouvé un peu embarrassé lorsque la presse avait révélé qu'il livrait encore des grenades lacrymogènes à la dictature tunisienne à quelques jours seulement de la chute de Ben Ali.

Ainsi, depuis des années la France vend des armes au dictateur égyptien. Elle a paraît-il un savoir-faire reconnu dans la production de matériel de répression d'émeutes, de grenades lacrymogènes entre autres, et elle en équipe la police égyptienne. Mais elle a également vendu à l'Égypte deux escadrons de Mirage, fabriqués par Dassault, et des hélicoptères militaires Gazelle. Le soutien de la France à la dictature se traduit aussi par des entraînements communs entre l'armée



française et l'armée égyptienne, tel le programme Nefertari.

La France ne joue en réalité qu'un rôle de second ordre en Égypte, bien loin derrière les USA, et cela remonte à l'intervention américaine dans le conflit de Suez en 1956. Les États-Unis fournissent chaque année à l'Égypte des armes pour un montant variant entre 1,5 et 2 milliards de dollars et, cette somme dépassant les moyens de l'État égyptien, le

gouvernement américain offre régulièrement à l'Égypte des remises partielles de dettes ainsi que du matériel de seconde main de l'armée américaine. De plus, 600 soldats américains sont basés en permanence en Égypte, dans la péninsule du Sinaï, et l'armée américaine organise des formations pour l'armée égyptienne, dont la dernière, dite Bright Star, remonte seulement à octobre 2009. Elle avait pour objectif la

préparation à « des opérations militaires en terrain urbain » – comprendre des opérations contre les émeutes populaires. Vingt-cinq mille militaires américains y avaient participé.

L'armée égyptienne est en fait quasi entièrement équipée et formée par les USA. Quand on dit que Moubarak est une marionnette des États-Unis, ce n'est pas une simple façon de parler.

Stéphane FORT

• Port de Marseille-Fos

Malgré la campagne patronale La grève continue

Une fois de plus le patronat marseillais a poussé des hauts cris contre les grévistes du Port de Marseille-Fos. Ils ont été soutenus dans leur campagne par la publication, par les journaux *Le Figaro* et *La Provence* entre autres, d'un pré-rapport de la Cour des comptes, qui ne devait être publié que le 8 février. Le hasard fait bien les choses. La radio France Info a pu ainsi en réciter en boucle les éléments les plus édifiants.

On a pu lire ou entendre ainsi l'indignation vertueuse de ces journalistes : les grutiers-portiqueurs de Marseille seraient beaucoup plus paresseux que leurs collègues du Havre, de Gênes, de Barcelone ou d'Amsterdam. Ils ne travailleraient -oh scandale!- que 12 heures à Marseille et 14 heures à Fos dans la semaine. Travaillant à deux par portique, ils ne conduiraient celui-ci que 3 heures à Marseille et 3 heures 30 à Fos. Et, ce faisant, ils gagneraient des sommes fabuleuses grâce à des primes qui «*pourraient (!) s'élever jusqu'à 1 300 euros par mois, de sorte qu'un portiqueur est susceptible (!) de gagner mensuellement entre 3 500 et 4 500 euros net*».

Ce qu'ils ne précisent pas c'est qu'il faut un bon bout de temps pour gravir ou descendre les échelles ou les marches d'une grue ou d'un portique, qu'il vente ou qu'il pleuve. Il faut aussi longtemps pour rejoindre et trouver son poste de travail le long des dizaines de kilomètres de quais, à Marseille et à Fos.

Les portiqueurs sont aussi grutiers, c'est-à-dire qu'ils peuvent déplacer les conteneurs, mais aussi conduire des grues avec différents types de godets pour décharger par exemple l'alumine ou le blé. Il est indispensable de travailler à deux dans ce genre de travail, reliés par talkie-walkies. Ils se relayent régulièrement. Chacun

reste une heure et demie en haut tandis que l'autre reste en bas une heure et demie à «*la maintenance*», pour intervenir éventuellement au sol et informer celui qui est en haut de ce qu'il ne peut pas voir. Les horaires changent en permanence en fonction des départs et arrivées des bateaux. Du coup leur prise d'embauche est aléatoire, et le travail se fait aussi de nuit.

Comme le travail des dockers, celui des portiqueurs est un travail difficile. Il faut surtout éviter le ballant et ne pas risquer d'écraser le docker qui doit verrouiller le conteneur au bateau. Les portiques n'étant pas tous équipés de caméras, il faut avoir une bonne vue pour voir quand on est à 35 mètres de haut. À Marseille il y a le problème du vent, au Havre celui de la brume. Et puis, à cette hauteur, mieux vaut aussi ne pas être pris d'une envie pressante.

Trois heures dans ces conditions sont déjà bien assez dures, et la Cour des comptes, les patrons et les journalistes qui affirment que le reste du temps ne fait pas partie du temps de travail doivent sans doute réclamer aussi que le chirurgien ne soit payé que pour le temps où il manie le scalpel.

L'actuel patron de l'Union patronale des Bouches-du-Rhône étale son indignation contre les travailleurs du Port qui, à l'appel de la CGT,

continuent de faire grève : ils mettraient le port en danger de perdre des clients. Pour lui, la reconnaissance de la pénibilité du travail sur le Port pour permettre un départ anticipé à la retraite, ce qui est la revendication des grévistes, «*ce n'est pas la question. Notre débat, c'est l'urgence de la situation économique*».

Ce qu'il ne dit pas d'ailleurs, c'est que les conteneurs manipulés valent très cher, et qu'ils préfèrent verser des primes pour garantir la réussite des manœuvres : un conteneur écrasé ou endommagé, c'est des sommes très importantes envolées.

Quant au premier adjoint au maire de Marseille, Roland Blum, UMP, il a déclaré : «*Ce que nous dénonçons depuis plusieurs années, ce sont les grèves constantes de la CGT, véritablement le cancer qui ronge le Port de Marseille*», et devant l'union patronale il a parlé «*d'une véritable mafia sur les quais du port*».

Tout ce beau monde se dit très inquiet pour la fiabilité du port de Marseille et son classement parmi les ports du monde. Qu'attendent-ils alors pour faire accepter par le gouvernement l'avancement du départ à la retraite du personnel portuaire ? Mieux vaut pourtant ne pas être trop usé pour gravir 35 mètres d'échelle et manipuler des conteneurs à distance ni pour les amarrer sur les bateaux. Aussi, la CGT maintient-elle son appel aux grèves alternées pour la reconnaissance de la pénibilité de ce travail.

Correspondant LO

• Reims-Aérospace

Un début de riposte

L'entreprise Reims-Aérospace a été mise en liquidation en décembre dernier. Depuis, un repreneur s'est fait connaître, mais il ne reprendrait que 85 salariés sur 200.

Lundi 31 janvier, la liste des postes supprimés a circulé dans l'entreprise. Ceux qui sont seuls sur leur poste de travail savent à quoi s'en tenir, mais les autres sont plus ou moins dans l'inconnu. D'écœurement, presque personne n'a travaillé durant cette semaine-là.

La colère s'est manifestée jeudi 3 février lors de la visite du repreneur, la société Novaé Technology, dont le représentant a été accueilli par le rassemblement de tous les travailleurs à la porte de l'usine, avec des feux de palettes et des banderoles dénonçant les licenciements. Non content de vouloir licencier plus de la moitié de l'effectif, le nouvel actionnaire entend aussi supprimer le ramassage par bus, le restaurant d'entreprise et l'infirmerie. C'est peut-être ce régime drastique qui a inspiré le nouveau nom que devrait porter l'entreprise : «*AeroLean*», qui pourrait se traduire en français par «*AéroMaigre*»!

Le repreneur n'est donc pas considéré comme un sauveur. Bien des éléments indiquent au contraire que la reprise et derrière elle peut-être la liquidation ont été programmées par la direction actuelle de l'entreprise et Novaé. Ainsi, avant que la mise en liquidation soit décidée par le tribunal, le nom du directeur de production de Reims-Aérospace figurait déjà dans un organigramme du repreneur consultable sur Internet. De même, des photos des pièces

fabriquées par RA illustraient une plaquette de présentation de Novaé, sans aucune référence à Reims-Aérospace. Tout se tramait donc derrière le dos des salariés, sans que ceux-ci en soient informés. Dans ces conditions, comment croire les repreneurs quand ils parlent d'un maintien même partiel de l'usine ?

Vendredi 4 février, les salariés ont voté leurs revendications en assemblée. Ils réclament entre autres, pour les licenciés, 50 000 euros d'indemnités supplémentaires aux indemnités légales, et que ceux qui conserveront leur emploi ne perdent ni sur les salaires ni sur les primes. Dans la foulée, ils sont allés faire un barrage filtrant sur la nationale qui passe devant l'entreprise, pour inviter notamment la population à se rendre à la journée «*portes ouvertes*» organisée le lendemain.

Cette journée a vu de nombreuses personnes, retraités de l'entreprise, proches et amis des salariés, travailleurs des environs, venir témoigner de leur soutien contre ce nouveau plan de licenciements. La maire de Reims et le président du Conseil régional ont eux aussi exprimé leur «*solidarité*» avec les salariés de Reims-Aérospace. Mais de la part des pouvoirs publics, les travailleurs attendent autre chose que de belles paroles, ils veulent que soient assurés aux licenciés des indemnités décentes et un futur emploi.

Correspondant LO

• Cézus Chimie - Jarrie (Isère)

Toujours mobilisés

À Cézus Jarrie, filiale d'Areva, les travailleurs restent mobilisés, en faisant huit heures de grève par poste, un jour par semaine. Vendredi 4 février, c'était la quatrième fois que les travailleurs reconduisaient le mouvement, pour une augmentation de 3,5 % avec un talon de 65 euros.

La grève se déroule en même temps sur l'ensemble des cinq sites Cézus en France. La direction de Cézus convoquait l'intersyndicale CGT-CFDT à Paris mardi 8 février, mais ne

parlait que d'une prime d'intéressement. Ce qui, bien sûr, ne fait pas le compte et est une façon de noyer le poisson.

Les travailleurs de Jarrie sont déterminés et toujours massivement dans la grève, à 90 % du personnel. Vendredi 4 février, ils étaient encore nombreux à l'assemblée générale devant le portail de l'entreprise, puis autour du barbecue géant. Ils le savent, seul le rapport de forces peut conduire le patron à céder!

Correspondant LO

Le barbecue des grévistes.



• Sécurité sociale

Une journée de grève nationale bien suivie

Mardi 8 février, la plupart des organisations syndicales appelaient à une journée de grève nationale et de manifestations dans toute la Sécurité sociale.

Les griefs sont nombreux : salaires quasi bloqués depuis plusieurs années (aucune hausse prévue en 2011), suppressions d'emplois par centaines, conditions de travail dégradées, restructurations en pagaille et, cerise sur le gâteau, la probable remise en cause de certains aspects de

la convention collective par l'Ucanss, l'organisme de tutelle de toutes les caisses.

À Paris, la manifestation a réuni jusqu'à 4 000 participants, dans une ambiance sympathique. Arrivée devant l'Ucanss, une délégation a été reçue, mais rapidement celle-ci a confirmé sa volonté de ne rien lâcher, en particulier en matière de salaires. Le ton est alors monté d'un cran, et l'Ucanss a fini par convenir d'une prochaine date pour des négociations salariales.

Cette journée ne suffira pas à la faire reculer, alors qu'elle agit sur ordre du gouvernement. Mais c'était une bonne chose de se retrouver dans la rue... conscients qu'il faudra remettre ça très prochainement !

**Urssaf
de Paris RP**

À l'Urssaf de Paris, la grève a été bien suivie : près de 800 grévistes, soit environ 35 %. La direction a dû fermer la plupart des centres d'accueil et la plateforme téléphonique régionale.



À la manifestation, nous étions près d'une centaine au début du cortège, bientôt rejoints par des dizaines de collègues venus renforcer les rangs au fur et à mesure. À la fin, nous étions plus de 150 dans la rue, du jamais vu depuis au moins 15 ans !

Pour certains, c'était leur première « manif ». Pour d'autres, leur dernière date d'octobre 2010, lors du

mouvement sur les retraites. Et nous étions quelques-uns à nous dire que, sans ce mouvement, nous ne nous serions sans doute pas retrouvés aussi nombreux !

En tout cas, cette journée est un gage d'avenir face à cette direction qui ne veut rien lâcher, et qui annonce de plus en plus clairement la remise en cause de certains usages et avantages.

Correspondant LO

• Carsat – Aquitaine (service Carrière et Déclarations) – Bordeaux

Débrayages et grèves pour les salaires

Mardi 8 février, lors de la journée nationale d'action de la Sécurité sociale, à l'assemblée générale de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail d'Aquitaine (Carsat, nouveau nom de l'ex-Caisse régionale d'assurance maladie d'Aquitaine), les employés du service Carrière et Déclarations sont intervenus. Ils voulaient informer l'assistance du mouvement qu'ils poursuivent depuis le 18 janvier pour réclamer une augmentation de 15 points de compétence (soit un peu plus de 100 euros) pour tous.

Une trentaine de salariés travaillent dans ce petit service de la Carsat (près de

1 000 employés au siège à Bordeaux). Ils ont choisi de mettre à profit la période de janvier-février où ils réceptionnent les déclarations annuelles des données sociales (DADS) produites par les employeurs.

C'est une période dure. Principalement parce que, pendant deux mois, il faut répondre au téléphone durant quatre heures par jour (mais en fonction du volume d'appels, ça peut être plus) à des questions souvent très complexes. Le temps de réponse souhaité est de trois minutes. Quand on a fini sa vacation téléphonique, on passe aux réponses par courrier, postal ou Internet. Le soir, tout le monde est lessivé.

Tout ce travail est très encadré. À partir de la surveillance informatique placée sur leur ordinateur, des analyses statistiques individuelles et collectives sont éditées quotidiennement. Les résultats sont conservés d'année en année, comparés et à chaque fois l'objectif à atteindre est plus élevé. Il faut traiter plus de Déclarations, plus de lignes salariés, dans un délai de plus en plus raccourci.

Les employés de Carrière et Déclarations ont donc décidé de passer à l'action. Ils ont retourné l'usage de l'instrument qui sert à les surveiller. Lorsque des pics d'appels téléphoniques apparaissent sur leurs écrans,

ils débrayent et se réunissent pour préparer la suite. C'est ainsi qu'au bout de deux semaines de mouvement, un des derniers débrayages a totalement pris les responsables du service au dépourvu.

Les travailleurs ont également arrêté le travail pendant deux demi-journées, et une journée entière, plantant à l'entrée de la Carsat la banderole « *En grève pour nos salaires* ». Le 25 janvier, ils se sont invités en groupe à la réunion du Comité d'entreprise pour rappeler leur revendication. À midi, leur groupe a pris le repas au restaurant d'entreprise avec le brassard ou le bandeau « *en grève* ». Une collègue a

improvisé une petite chanson se terminant par « *en grève, en grève pour nos salaires* », reprise en chœur et répétée par la tablée mais aussi applaudie par ceux qui venaient prendre le repas.

Bien sûr, il serait souhaitable que ce mouvement d'un petit service puisse s'étendre, mais il n'est pas dit que cela ne se produise pas parce que les employés de Déclarations et Carrière sont résolus et qu'ils ne sont pas les seuls à trouver qu'on leur en demande toujours plus sans aucune compensation salariale.

Correspondant LO

• L'Oréal

Les travailleurs manifestent pour leurs salaires

Lundi 7 février, à l'appel des syndicats CGT, CFDT et FO, les salariés de L'Oréal se sont mobilisés pour les salaires sur leurs sites respectifs, dans toute la France. Un rassemblement était aussi prévu à Clichy dans la banlieue parisienne, où la négociation entre la direction et les organisations syndicales avait lieu.

Environ 200 manifestants étaient venus des sites de Saint-Quentin, Ormes, Lasigny ou encore Aulnay-sous-Bois, Marly, Mitry, pour exprimer leur mécontentement directement sous les fenêtres de la direction. Ils se sont fait entendre et le slogan « *Agon du pognon* » a beaucoup plu. Cela faisait déjà plusieurs mois que le mécontentement grondait, car les collègues ont pu constater suite à toutes

les « affaires Bettencourt » que les caisses de L'Oréal sont pleines.

Depuis le 24 janvier, date de la première réunion de négociation, l'ambiance dans les couloirs était à vouloir bien plus que le 1 % en moyenne de l'an dernier. Il est vrai que certains à L'Oréal gagnent moins

de 2 000 euros brut après plusieurs années d'ancienneté. Quant au salaire d'embauche de la catégorie la plus basse, il est de 1 437 euros brut.

En fin de matinée, la direction a annoncé qu'elle donnait immédiatement une prime de 500 euros à tous les salariés, ainsi qu'une augmentation

générale de 1,5 % en moyenne sur l'année, avec un talon de 40 euros brut ! Evidemment, cela ne fait pas du tout le compte pour les grévistes et ils ne veulent pas en rester là. Les jours à venir doivent donc être consacrés à organiser des assemblées générales sur les sites et décider des suites à donner.

L'Oréal n'a pas cessé de faire des profits depuis plus de vingt ans, les actionnaires touchent des dividendes toujours plus élevés année après année, alors tous les salariés le savent, le patron a de quoi payer.

Correspondant LO

À Chevilly aussi, pour les salaires

À Chevilly-Larue (Val-de-Marne), centre de recherche de L'Oréal qui compte 800 salariés, c'est à une soixantaine que nous avons débrayé lundi 7 février. Après le rassemblement devant la porte de l'entreprise, nous avons manifesté le long du site sur la R N 7. Dans les services tout le monde parle des augmentations de salaires et parfois

les comparent avec les profits de l'entreprise. Certains se sont plaints de la mesquinerie de L'Oréal qui bloque les salaires et du même coup le pouvoir d'achat. Parmi les salariés, certains faisaient grève pour la première fois. Ils étaient contents d'être là et regrettaient de ne pas avoir pu en entraîner d'autres avec eux. D'autres pensaient

qu'il fallait se revoir après l'annonce des résultats pour réagir tous ensemble si ceux-ci n'étaient pas à la hauteur. Un nouveau rassemblement a donc été voté pour vendredi 11 février devant les portes de l'entreprise.

L'après-midi, à l'annonce des résultats, les avis étaient partagés parmi ceux qui

avaient manifesté, certains trouvaient cela insuffisant, d'autres pensent que c'était un bon début, dû à l'agitation des dernières semaines, sur tous les sites.

Rendez-vous était donc pris pour vendredi 11, pour envisager une suite à l'action avec les autres sites.

Correspondant LO

• Signalisation et Sécurité - Tours

Grève contre les patrons magouilleurs et licencieurs

En janvier, c'est lors d'un Comité central d'entreprise du groupe SES, dont les plus grosses unités de production de panneaux de signalisation se situent en Indre-et-Loire (à Tours et à Chambourg-sur-Indre), que la direction a rendu publique son intention de licencier 106 salariés sur un effectif total de 500, répartis dans quatre usines et plusieurs agences commerciales.

Lundi 7 février, à l'occasion d'un nouveau CCE tenu à Tours, près de 300 travailleurs se sont mis en grève pour la journée, rejoints dans la matinée par leurs collègues de l'usine de Chaudun dans l'Aisne. Pour dénoncer les licenciements et la menace de fermeture pure et simple de leur unité, ces travailleurs, partis en car dès 3 heures du matin, sont arrivés avec leurs banderoles proclamant : « *Qui sème la misère récolte la colère* », ou encore : « *Les patrons licencient, licencions les patrons* ».

En CCE, les patrons ont non seulement confirmé leur projet, mais ils ont affirmé ne pas avoir de budget pour financer le plan de licenciements, évoquant la nécessité de vendre des locaux pour y faire face. Ils ont même eu le culot d'annoncer qu'en 2011 ils envisagent de supprimer les primes et de baisser de 5% les salaires ! L'information a été reçue à grand renfort de

sifflets et de cris par les grévistes, contents d'être au moins au coude-à-coude pour y faire face, et confortés par les coups de klaxon de sympathie des nombreux chauffeurs routiers qui empruntent l'axe devant SES. Des discussions entre travailleurs ressortaient non seulement l'inquiétude devant la crainte d'un dépôt de bilan, mais aussi l'exaspération suscitée par le fait qu'après avoir magouillé et engrangé les bénéfices, les patrons voudraient maintenant faire payer la note aux salariés.

Jusqu'en 2006, SES était une filiale d'Aximum, dont le groupe Bouygues est la société « consolidante ». Après le désengagement d'Aximum, la SES a été rachetée par ses anciens cadres, dont le patron actuel qui vient d'annoncer les licenciements.

Or mars 2006, c'est la date à laquelle une perquisition dans un grand restaurant parisien a



mis au jour un cartel d'entente sophistiqué entre huit entreprises – dont SES – qui se sont entendues illégalement pendant une dizaine d'années sur la quasi-totalité des marchés de la signalisation routière lancés par les collectivités publiques en France. Aux dires de l'autorité de la concurrence, ce marché annuel est estimé au bas mot à 250 millions d'euros. Il s'en est suivi un procès en pénal actuellement en cours. L'Autorité de la concurrence, quant à elle, prononçait fin décembre 2010 une sanction de 52,7 millions d'euros à l'encontre des huit compères, sitôt revue à la baisse pour les entreprises qui

« n'ont pas contesté les griefs » et qui se sont engagées à « prévenir la mise en œuvre de telles pratiques à l'avenir ». La sanction infligée à SES est ainsi passée de 1,65 million à 700 000 euros...

Aujourd'hui, les patrons se disent dans l'obligation de licencier du fait de la baisse des commandes. Ils invoquent un décrochage du chiffre d'affaires 2010 de 74 à 67 millions d'euros. Autrement dit, après les gros profits et les magouilles patronales, il faudrait accepter que ce soit les travailleurs qui trinquent en perdant leur emploi. Ils ont toutes les raisons de ne pas l'accepter.

Correspondant LO

• Guy Noël Production – Ambérieu-en-Bugey (Ain)

Altrad peut et doit payer !

Le 2 février, les 44 ouvriers de l'entreprise Guy Noël Production à Ambérieu-en-Bugey, dans l'Ain, se sont mis en grève pour s'opposer à la fermeture de leur usine.

Ils produisaient il y a quelques années jusqu'à 100 000 bétonnières par an pour les particuliers ou des petits artisans. Les conditions de travail, sur des presses d'emboutissage, un tunnel de peinture ou des postes de soudure, sont difficiles et les salaires ne sont pas mirobolants : 1 300 euros net après quinze ans d'ancienneté.

L'usine a été rachetée en 2007 par le groupe Altrad, spécialisé dans le matériel de construction et de BTP, qui emploie plus de 3 000 salariés dans le monde, surtout en Europe.

En juin dernier, les ouvriers ont reçu un coup de massue : l'annonce de la fermeture programmée de l'usine. Le groupe invoquait la crise, la chute des ventes et la nécessité de

« rationaliser la production ». En clair, il préférerait produire dans ses usines de Hongrie ou de Croatie, où les salaires sont trois ou quatre fois plus bas. La direction a proposé un reclassement dans une usine de la Loire. Mais, outre que personne n'envisageait d'aller travailler à plus de 150 kilomètres de chez lui, cette proposition était entièrement bidon : cette usine est vétuste et saturée, sans aucune perspective de développement. Ce n'était rien d'autre qu'une proposition obligatoire avant une procédure de licenciement.

Les ouvriers ont d'abord pris avec soulagement les reports successifs de fermeture, quatre en tout depuis juin 2010. Mais quand la direction, qui a quasiment déserté l'usine, a annoncé que la production s'arrêterait le 4 mars, puis que les salariés devraient attendre chez eux la fermeture administrative de l'usine après avoir assemblé les dernières pièces et nettoyé les ateliers, la colère l'a emporté. Les ouvriers se sont mis en grève. Beaucoup estiment que



l'urgence est maintenant d'obliger Altrad à payer des indemnités extra-légales. Ils ont prévu d'aller les exiger le 10 février en se déplaçant tous au siège du groupe à Montpellier.

Il est sûr que le groupe a les moyens de payer. Son chiffre d'affaires dépasse les 440 millions d'euros, en progression de 13% l'an dernier. Son fondateur, Mohed Altrad, qui se targue dans une biographie d'être né dans une famille de pauvres bédouins éleveurs de chèvres dans le désert syrien, est aujourd'hui classé au 380ème

rang des fortunes françaises par le magazine *Challenge*, qui l'évalue à 75 millions d'euros. Ce n'est ni par miracle ni en élevant des chèvres qu'il s'est enrichi ainsi, mais en rachetant des usines, de plus en plus grosses, chaque année depuis vingt-cinq ans, et surtout en exploitant ses ouvriers.

À défaut de maintenir l'usine d'Ambérieu avec tous les emplois, le minimum est qu'il indemnise décemment les ouvriers licenciés.

Correspondant LO

• Stéphane Kélian - Bourg-de-Péage (Drôme)

L'ex-PDG condamné pour banqueroute

En août 2005, l'usine de fabrication de chaussures de luxe Stéphane Kélian, à Bourg-de-Péage, dans la banlieue de Romans, voyait sa liquidation prononcée par le tribunal de commerce de cette ville.

143 salariés, surtout des ouvrières, restaient sur le carreau. L'entreprise avait été reprise fin 2002, après un dépôt de bilan (avec 387 des 538 salariés d'alors) par l'homme d'affaires Alain Duménil, propriétaire du groupe de luxe Alliance Design, dont la marque Smalto.

Quelque temps avant la liquidation, en 2005, l'entreprise Stéphane Kélian avait été scindée en dix entités, ce qui avait permis de vendre la marque début 2005, pour 3 millions d'euros à un groupe belge. Et ce qui a permis, en liquidant la filiale Stéphane Kélian Production, c'est-à-dire l'atelier de fabrication de Romans, de continuer toutes les activités de la marque en faisant fabriquer les chaussures en Italie et en Espagne.

Dès décembre 2005 une enquête a débuté, car il y avait des soupçons de malversations financières en vue de provoquer la faillite de Kélian Production. Le procès a eu lieu en novembre 2010 et le jugement a été rendu le 27 janvier dernier par le tribunal correctionnel de Valence.

L'ancien PDG, le milliardaire Alain Duménil, a été condamné à 12 mois de prison avec sursis et 75 000 euros d'amende pour banqueroute. Son bras droit a eu, lui, six mois avec sursis et 45 000 euros d'amende pour complicité de banqueroute. Et l'ancien directeur de l'usine Kélian Production s'est vu infliger trois mois avec sursis et 15 000 euros d'amende pour banqueroute, faux et usage de faux.

Évidemment, ce jugement ne donnera pas de travail aux anciens salariés qui n'en ont pas encore retrouvé. Et le tribunal n'a pas accordé les indemnités qu'ils demandaient. Mais c'était quand même un soulagement de voir reconnaître la responsabilité de l'ex-PDG dans cette faillite, et de voir condamner un patron voyou !

Correspondant LO

• Toyota – Onnaing (Nord)

Pour avoir refusé des heures supplémentaires... au volontariat Des sanctions inadmissibles

En janvier 2010, une petite dizaine d'ouvriers de Toyota, tous syndiqués à la CGT ou à FO et travaillant sur une ligne en bout d'assemblage, avaient refusé de faire quelques heures supplémentaires au volontariat.

En 2009, certains d'entre eux avaient cumulé jusqu'à 160 heures supplémentaires. En « remerciement de leur travail », mais surtout pour pointer du doigt leur engagement syndical, ils n'ont été notés que 1 ou 2 sur une note maximum de 4 pour leur « implication et leur présence ». Une note qui conditionne l'augmentation annuelle.

C'était une provocation de la direction, alors pourquoi

auraient-ils continué à faire des heures au volontariat, en plus des heures obligatoires qu'ils faisaient bien sûr ?

La direction de l'usine n'a pas supporté qu'une poignée d'ouvriers lui résiste. Elle a décrété que ces heures supplémentaires devenaient « obligatoires » et sa réponse a été brutale : de 1 à 9 jours de mise à pied avec perte de salaire pour tous et le licenciement pour deux syndiqués

CGT. Elle a aussi monté une demande de licenciement contre Guy Ferret, délégué du personnel suppléant CGT.

Fin août, après une longue enquête dans l'usine, l'inspection du travail refusait très clairement le licenciement de Guy, et donnait implicitement raison à tous les autres : les heures supplémentaires sur cette ligne pouvaient être considérées comme du volontariat... et donc être refusées individuellement ! Mais les directeurs de Toyota sont allés pleurer auprès du ministre de Sarkozy pour faire casser la décision de l'inspection du

travail et essayer encore une fois de licencier Guy.

Le 13 janvier dernier, la CGT de l'usine a organisé une conférence pour dénoncer ces mauvais coups. Des responsables locaux et le secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord sont venus y apporter leur soutien aux sanctionnés de Toyota.

Le vice-président du Conseil général du Nord et maire PCF de Marly, Fabien Thieme, est venu également les soutenir, interpellant le ministre, de même qu'un député PCF du Nord, Jean-Jacques Candelier.

Pour le moment, le tribunal des prud'hommes de Valenciennes a rejeté la procédure en référé déposée par les travailleurs sanctionnés et propose de renvoyer l'affaire en jugement « sur le fond ». Le ministre du Travail, lui, n'a toujours pas donné sa décision.

Quelle que soit l'issue de cette affaire, il est scandaleux que des patrons puissent aujourd'hui sanctionner et licencier des travailleurs sous prétexte qu'ils n'auraient pas effectué des heures supplémentaires !

Correspondant LO

• Tati – Noyelles-Godault (Pas-de-Calais)

Méfiez-vous des cadeaux patronaux !

Cinq salariées de chez Tati (sur les huit que compte ce magasin de vêtements de Noyelles-Godault) ont été licenciées fin janvier-début février pour « faute grave » avec le qualificatif de « cause réelle et sérieuse ». Celle-ci serait d'avoir utilisé des bons d'achat de 50 euros (deux, semble-t-il) dont la direction leur avait fait cadeau en fin d'année, non pas pour elles-mêmes, mais pour des proches, ce qui ne semblait pourtant nullement interdit.

La direction du magasin veut y voir une fraude et prétend que deux employées auraient échangé ces bons contre l'équivalent en argent liquide pris dans la caisse. Et comme trois autres employées auraient été au courant et ne seraient pas intervenues, elles ont été licenciées aussi.

Les salariées licenciées, écœurées qu'on les traite de voleuses, déclarent que le motif invoqué par la direction (prise d'argent dans la caisse) est faux

et archi-faux. Depuis l'annonce du licenciement, elles interviennent tous les jours par tract devant leur magasin, avec l'appui de la CGT, et ont entrepris de faire signer une pétition.

Elles ont même fait venir un huissier pour constater que Tati était ouvert le dimanche, comme c'est d'ailleurs écrit sur la porte « ouverture le dimanche de 14 h à 19 h ». Or ce magasin n'a pas eu de dérogation pour ouvrir ce jour-là, comme il le pratique pourtant

depuis qu'il existe, sans que jamais les autorités aient eu l'air de le remarquer.

Pour le moment cinq salariées (dont certaines ont sept ans d'ancienneté) sont menacées de licenciement pour un prétendu préjudice de cent euros ! Elles ont évidemment porté l'affaire devant le tribunal des prud'hommes. Il n'est pas exclu que la direction ait simplement utilisé ce prétexte pour licencier et renouveler son personnel.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'un patron fait un cadeau, il faut donc se méfier... du moins lorsqu'on est une simple salariée. Quand c'est un ou une ministre à qui un patron offre un voyage gratuit en avion privé, il n'y a pas de problème.

André VICTOR

• Mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais

La justice leur donnera-t-elle enfin raison ?

Neuf anciens mineurs marocains ont entamé depuis quelques années une bataille judiciaire, parallèlement à de nombreuses manifestations. Ils réclament tout simplement de bénéficier des mêmes avantages en nature que leurs anciens collègues mineurs français. Ils réclament les mêmes indemnités de chauffage et de logement, ce qui est évidemment juste car ils ont eux aussi travaillé à la mine et aussi longtemps. Avec de petites retraites, beaucoup d'entre eux doivent payer des loyers jusqu'à 650 euros.

En 2005, l'ANGDM (Agence nationale de garantie des droits des mineurs) leur avait refusé ce droit en prenant prétexte de leur nationalité. Ils ont donc

attaqué en justice pour discrimination. En 2011, le tribunal des prud'hommes leur a enfin donné raison et a condamné l'ANGDM à leur verser à chacun 40 000 euros.

Mais comme plusieurs centaines d'autres anciens mineurs marocains ou algériens, peut-être des milliers, pourraient s'appuyer sur cette décision pour réclamer la même chose, l'ANGDM a fait appel du jugement. La cour d'appel de Douai a siégé le 25 janvier 2011, et doit rendre son jugement fin mars. La moindre des choses serait que ce jugement soit favorable à ces travailleurs que les Houillères ont exploités et discriminés pendant des dizaines d'années.

Correspondant LO

• Alombard – Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (Loiret)

Les travailleurs en lutte pour leur emploi

Les salariés de l'entreprise Alombard, fabricant d'interrupteurs et de prises électriques et filiale du groupe Schneider, ont appris fin janvier que leur usine, qui emploie 148 personnes, allait fermer d'ici à la fin 2012. Le groupe délocalise sa production en Espagne, où les aides publiques seraient plus attractives. Les travailleurs, qui pour une grande majorité travaillent dans l'usine depuis plus de trente ans, n'ont pas l'intention de faire les frais de cette politique. Leur vie est dans le Loiret, pas question d'accepter des



postes en Normandie où ailleurs.

Le groupe Schneider doit assumer ses choix et permettre à ceux qui le souhaitent de continuer à

pouvoir vivre dans le Loiret. C'est ce que les salariés sont venus dire massivement à Sarkozy, lors de sa visite à Orléans-La Source.

Correspondant LO

La sécurité chère à Sarkozy, ce n'est certainement pas celle de l'emploi

Jeudi 3 février, Sarkozy s'est rendu dans le quartier populaire d'Orléans-La Source. Il y a rencontré notamment des policiers et des chefs d'établissements scolaires sur le thème de la sécurité.

Outre le désormais traditionnel et omniprésent dispositif policier, près de trois cents manifestants s'étaient donné rendez-vous. Au côté de militants syndicaux, on notait la présence de travailleurs de chez Alombard, qui ont appris il y a peu la

fermeture prochaine de leur usine. Des enseignants et des élèves du lycée professionnel Françoise-Dolto, dont les sections industrielles vont être supprimées, étaient venus avec des banderoles et scandaient : « La sécurité, c'est des formations pour les jeunes. Non aux suppressions ! » Tous étaient venus exprimer leur indignation et leur colère à l'occasion, sinon de la venue de Sarkozy, du moins des caméras qui l'accompagnaient.

Correspondant LO

• Hôpital Hôtel-Dieu de Paris

Pour la direction, la santé c'est celle de son budget

Le gouvernement vient de restructurer ses 37 hôpitaux de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) en douze « Groupes hospitaliers ». L'Hôtel-Dieu de Paris est désormais regroupé avec les hôpitaux Cochin et Broca. Le but de la direction est de réaliser des économies, en personnel notamment, avec toutes les conséquences que cela implique sur les conditions de travail.

Par exemple, le magasin du matériel et les cuisines de l'Hôtel-Dieu ont déménagé à Cochin. C'est de là que tout est livré par coursier dans les autres hôpitaux du groupe hospitalier, au risque des bouchons et des retards possibles pour nourrir les patients. C'est la même chose pour les labos des examens, transférés eux-aussi à Cochin (sauf ceux des Urgences) : cela entraîne des délais plus longs pour avoir les résultats sur l'Hôtel-Dieu.

La même logique préside à la formation des « pôles » de soin. Les pôles, ce sont ces regroupements de services au sein d'un même hôpital, par exemple le pôle qui regroupe

les services de Diabétologie, de Médecine interne et de Psychiatrie. Cela implique qu'à terme les soignants ne vont plus être positionnés dans un seul service comme aujourd'hui, mais seront amenés à tourner dans tous les services d'un pôle, en fonction des besoins. Or, il faut du temps avant de bien connaître un service, y compris sur le plan des soins spécifiques au service. Mais le seul souci de la direction est de nous rendre plus flexibles.

La charge de travail ne cesse de s'alourdir. On demande au personnel de faire de plus en plus de travail administratif : aux infirmiers désormais de s'occuper des

commandes de matériel et de pharmacie, en plus de tout ce qu'ils ont à faire.

Tout cela intervient dans un contexte où la pression est grande pour faire des heures et des jours supplémentaires, déplacer ses repos, changer d'équipe, même si cela conduit à enchaîner deux prises de postes sans que les 12 heures minimum légales entre deux postes se soient écoulées.

Et de nombreux travailleurs de l'hôpital sont en contrats précaires, comme les aides-soignants, qui ne sont embauchés qu'en CDD et dont les stagiarisations se font au compte-gouttes.

Cette politique d'économies à tout-va se retrouve désormais dans tous les services publics du pays, et il est urgent qu'une réaction collective y mette un coup d'arrêt.

Correspondant LO

• Maison de retraite La Cerisaie – Amilly-Montargis (Loiret)

Un déménagement catastrophe

À la mi-janvier, les résidents de la maison de retraite de Chalette, près de Montargis, ont été déménagés vers le site de l'hôpital d'Amilly, dans les bâtiments flambant neufs de La Cerisaie, nouvel établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

La direction s'était vantée d'avoir « gagné le pari » de déménager 180 personnes en deux jours. Certes, des collègues de l'hôpital sont bien venus donner des coups de main en heures supplémentaires pour aider à faire les paquets des résidents, les déménager et les installer dans leurs nouveaux services. Mais la direction n'avait pas prévu plus de deux ou trois agents en supplément pour aider à l'organisation, dans un environnement nouveau qui désoriente résidents et agents.

Dix jours après, un résident en colère commentait : « On nous a fait des réunions avec projections de diapos pour nous préparer au changement, c'était beau sur l'écran, mais on ne nous avait pas annoncé qu'on aurait devant nous au moins six mois de galère pour que tout fonctionne à peu près bien ! »

Car c'est toute l'organisation qui va de travers. Le tour de soins et d'aide aux toilettes

prend tellement de temps que les aides-soignantes ne prennent plus de temps de pause et de repas et partent en retard. Les résidents mangent maintenant avec un service à l'assiette qui prend si longtemps que nombre d'entre eux partent avant la fin du repas.

Les manques d'effectifs se sont révélés encore plus dramatiques avec cette nouvelle organisation. Des aides-soignantes sont sur les rotules, elles n'arrivent plus avec les infirmières et les ASH à retrouver l'ambiance familiale qui reconfortait les résidents à Chalette. Le 1^{er} février, après une assemblée générale avec la CGT, elles ont décidé de monter à la direction pour dénoncer leurs conditions de travail et demander du renfort. Le directeur a dû se résoudre à les recevoir, se disant que sinon il n'arriverait pas à se débarrasser de la trentaine d'agents en colère bloquant le couloir de l'administration.

Il a alors essayé de les intimider, en leur reprochant de se laisser prendre en otages par les syndicats qui ne respectaient pas les protocoles de réunions, etc. Il lui a été répondu que pour les agents c'était plutôt la direction qui contraignait les résidents à vivre dans des conditions difficiles, avec un personnel exploité et malmené. Les témoignages ont fusé de toutes parts pour raconter la galère du travail avec aussi peu de moyens. Une aide-soignante a demandé s'il trouvait humain qu'elle ait travaillé sept week-ends sur neuf alors qu'elle élève seule son enfant.

Le directeur a fini par dire qu'il réfléchirait à l'organisation avec les cadres, qu'il fallait refaire un point, chiffrer le poids de l'autonomie moyenne des résidents, réévaluer avec le conseil général, et qu'il verrait pour rajouter une infirmière de nuit.

Les agents sont reparties plutôt fières de s'être organisées collectivement et d'avoir réussi à lui en faire rabattre, mais aussi prêtes à revenir à la charge s'il le faut.

Correspondant LO

• Hôpital de la Croix-Rousse Lyon

Un nouveau bâtiment et des conditions de soins qui se dégradent

Depuis octobre 2010, le service de Réanimation médicale de l'hôpital de la Croix-Rousse a été transféré dans le nouveau bâtiment médico-chirurgical (BMC), un bâtiment immense où les soignants s'épuisent à essayer de maintenir un minimum de qualité des soins et d'hygiène.



Le nouveau bâtiment de l'hôpital.

La taille des locaux fait que les soignants sont isolés les uns des autres, alors que l'entraide est nécessaire quand l'état d'un malade s'aggrave, mais qu'il faut en même temps prendre en charge les autres. C'est devenu malaisé. Le personnel galope, arpentant les couloirs pour aller chercher les médicaments urgents ou le sang à la pharmacie, située en dehors du BMC.

Les soignants ont maintenant des difficultés pour finir toutes leurs tâches durant les douze heures de travail de jour (pansements, examens divers, adaptation des traitements, perfusions, etc). L'équipe de jour laisse fréquemment du travail à l'équipe de nuit, qui elle-même n'arrive pas à finir et en laisse à l'équipe suivante : une fuite en avant infernale. Pour les médecins, le turnover des malades doit être rapide, car ils ont peur que l'administration ferme des lits s'ils ne font pas assez d'activités.

Pour libérer des lits de réanimation, la direction a décidé l'ouverture de cinq lits de soins continus, qui vont accueillir les malades de Réanimation allant un peu mieux mais encore très instables. En Réanimation, la direction est obligée de respecter des normes d'effectifs, ce qui n'est pas le cas pour les soins continus. Aussi, pour faire des économies, elle voulait ouvrir le service sans aide-soignant la nuit.

Cela a fait déborder la colère. Comment une infirmière peut-elle assurer seule la nuit les soins médicaux et les soins dits de confort, changes et nursing ? Ce serait un degré de plus dans la dégradation des conditions de soins et de travail. Le personnel a réagi en décidant la grève à l'unanimité et avec des actions fortes (blocage des lits, conférence de presse, tract au personnel et à la population).

Mercredi 2 février la direction générale, sous la pression des médecins du service et de la mobilisation du personnel, a accordé un poste d'aide-soignant de nuit... mais en le partageant en quatre entre la Réanimation médicale, les urgences de Cardiologie et de Réanimation chirurgicale et, en plus, devant assurer tous les transports de corps la nuit jusqu'au dépôt mortuaire ! Cette proposition a encore provoqué la colère et renforcé la détermination. Jeudi 3 février, une vingtaine de soignants se sont retrouvés aux portes de l'hôpital pour distribuer des tracts aux usagers, en présence de la presse et de FR3. Comme tous les personnels sont assignés en service minimum, informer les usagers est primordial.

Dans ce nouveau bâtiment, ce sont toutes les équipes soignantes qui galèrent. Souhaitons que l'exemple de la réaction du personnel de la Réanimation médicale soit contagieux.

Correspondant LO

• Haïti

Le retour d'un ancien dictateur qui rêve de le redevenir

Le numéro du 26 janvier de *La Voix des Travailleurs*, mensuel trotskyste édité en Haïti par l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR), consacre un article au retour en Haïti, après vingt-cinq ans d'exil en France, de Jean-Claude Duvalier, qui fit régner dans le pays de 1971 à 1986 une dictature féroce, et fut chassé à la suite d'un soulèvement populaire. Nous en publions des extraits.

Duvalier est-il revenu au pays, comme l'expliquent certains, pour débloquer les millions de dollars volés au pays que la Suisse avait mis sous séquestre? Est-il revenu dans le cadre d'une opération politique? Les deux explications ne s'excluent pas. L'ex-dictateur peut vouloir joindre l'utile à l'agréable. Son retour étant cependant en lui-même un fait politique, il serait puéril de nier l'opération manifestement préparée et planifiée. (...) Duvalier, son nom, son passé, représentent un drapeau qui peut être agité par bien d'autres. Son retour signifie la volonté de l'extrême droite réactionnaire de ce pays de retrouver, au minimum, une place dans le jeu politique et, si les circonstances le permettent, de reprendre le pouvoir perdu il y a vingt-cinq ans.

Le clan duvaliériste a bien des raisons de penser que l'heure est venue. Un État

décomposé. Un régime déconsidéré. Une clique dirigeante d'une nullité sidérale en train de se ridiculiser dans une crise électorale dont elle ne parvient pas à se dépêtrer. Un président

Les cercles dirigeants français et états-uniens ont été au courant au moins du voyage, sinon du plan détaillé de l'opération. (...) Il faut croire que Duvalier avait, sinon la



Le dictateur François Duvalier (à gauche) présentant son fils Jean-Claude Duvalier comme son successeur (affiche de 1971).

dépassé qui a perdu tout crédit, non pas seulement aux yeux de l'électorat populaire – cela, il l'a perdu depuis longtemps, si tant est qu'il l'ait jamais eu – mais même auprès des puissances tutélaires. (...) Voilà le contexte choisi par le clan Duvalier pour faire revenir l'ex-dictateur au pays.

bénédition des grandes puissances, du moins leur consentement tacite. Après tout, de leur point de vue, Duvalier n'est pas un mauvais cheval. Pourquoi ne pas lui laisser la possibilité de montrer ce qu'il sait faire et, surtout, quelle force il a derrière lui. S'il échoue, les puissances tutélaires s'en laveront

d'autant plus facilement les mains qu'elles pourront prétendre avoir été mises devant le fait accompli par surprise. Pour le moment, elles peuvent se dire que l'opération Duvalier marche, vu non seulement le soutien que l'ex-dictateur a trouvé dans son camp naturel, mais la rapidité avec laquelle il a trouvé des soutiens en dehors de son camp historique. (...)

Du point de vue des classes pauvres, le retour de Duvalier est à la fois le symbole du recul incessant de leur situation depuis les espoirs de février 1986, l'expression d'une politique de plus en plus réactionnaire, mais aussi un facteur d'aggravation. Les gouvernements précédents, ceux d'Aristide comme les autres, ont tous été des ennemis des exploités. Mais Duvalier représente la pire forme d'oppression où, à la dictature de la misère, s'ajoute la violence permanente, omniprésente, arbitraire, des hommes de main du pouvoir. L'absence des libertés les plus élémentaires, le mouchardage érigé en système rendraient infiniment plus difficile la possibilité pour les travailleurs de s'organiser même simplement pour se défendre. (...)

Parmi ceux qui sont venus acclamer Duvalier à l'aéroport puis devant le Palais de justice, il n'y avait pas que des ex-macoutes vieillissants rêvant du « bon vieux temps » où ils pouvaient assassiner, tabasser,

torturer, violer, piller impunément. Il y avait aussi des plus jeunes, l'acclamant comme un sauveur. (...)

Mais si tout ce monde peut aujourd'hui regretter avec arrogance le temps où les Duvalier, père et fils, faisaient régner la paix des cimetières au lieu de la bamboche si peu démocratique qui s'ensuivit, c'est que ceux qui ont disputé le pouvoir aux militaires après le renversement de la dictature par la jeunesse révoltée, tous les politiciens dits démocrates, (...) avec pour finir l'ex-prêtre populiste qui se posait en ami des pauvres avant de se poser en dictateur, ont tous trahi les uns après les autres les espoirs illusoire que les masses ont pu placer en eux. (...)

Aucun des hommes politiques qui se chamaillaient autour de la mangeoire n'a voulu même seulement écorner la richesse de la classe exploiteuse et, à plus forte raison, limiter son avidité et son parasitisme. (...) Or les dictatures, celle des Duvalier comme celle de leurs pareils, poussent toutes sur le socle des inégalités sociales criantes, de l'exploitation, du pillage de ce pays par quelques dizaines de grands parasites. Tant que ces inégalités demeurent et s'aggravent, aggravant la misère des classes exploitées, il ne pourra y avoir en Haïti même un simple régime démocratique bourgeois assurant un minimum de liberté.

• Corée du Sud

Des militants révolutionnaires menacés de lourdes peines de prison

Le dernier acte d'un procès politique qui dure depuis plus de deux ans, à l'encontre de huit militants révolutionnaires coréens de la Ligue Socialiste des Travailleurs (SWL), devrait se dérouler le 18 février à Séoul.

Si le tribunal suit les réquisitions du procureur, ces camarades encourent de lourdes peines: 7 ans de prison pour Oh Se-chul, Yang Hyo-sik, Yang Joon-seok, Choi Yeong-ik, et 5 ans pour Park Jun-seon, Jeon Won-hyun, Oh Min-gue et Nam Gung-won.

Ces militants avaient été poursuivis à la suite du mouvement de grève qui accompagna la vague de manifestations antigouvernementales de l'été

2008, puis inculpés dans le cadre de la législation dite de Sécurité nationale visant les activités en faveur de la Corée du Nord, pour « activité subversive visant au renversement du gouvernement ».

Il faut dire que, depuis le retour au pouvoir du vieux parti issu des dictatures militaires passées, avec l'élection du président Lee Myong Bak en décembre 2007, le recours à l'appareil juridique hérité de la

Guerre froide s'est fait plus fréquent: 67 inculpations ont été prononcées en trois ans, dont les deux tiers ont conduit à des condamnations à l'encontre de militants accusés de propagande en faveur de la Corée du Nord.

Dans le cas des camarades de la SWL, dont l'attitude critique vis-à-vis du régime de Corée du Nord est bien connue, de telles accusations n'avaient aucun sens. Mais la Sécurité coréenne visait en fait bien autre chose, comme allait le montrer l'évolution ultérieure des charges retenues contre les accusés. Au fil des péripéties juridiques, ce fut

de plus en plus ouvertement l'activité politique de la SWL dans la classe ouvrière qui fut mise en cause, en particulier sa presse politique d'entreprise et son intervention lors de grèves importantes – en particulier lors de la grève des usines automobiles Hyundai à Ulsan et Jeon-ju, contre l'aggravation des horaires en équipe, en 2009, lors de la grève contre la fermeture de l'usine Ssangyong Motors à Pyeongtaek la même année, ou encore lors de la grève des ouvriers précaires des usines Hyundai en novembre-décembre 2010.

Aujourd'hui, c'est cette activité militante dans des

entreprises appartenant à des groupes industriels géants, étroitement liés à l'appareil d'État, qui apparaît comme la seule raison de l'acharnement de la justice coréenne contre les camarades de la SWL. Un acharnement comparable, d'ailleurs, à celui qui vise bien des militants syndicaux dont le seul crime est de s'être trouvés à la tête de mouvements de grève importants.

Lutte Ouvrière tient à affirmer sa solidarité avec les camarades de la SWL aujourd'hui menacés d'être condamnés pour leur activité politique parmi les travailleurs.

François ROULEAU